



PGE • PGO

PRÉPARATION AUX GRANDES ÉCOLES
PRÉPARATION AU GRAND ORAL

SUJET OFFICIEL

ANNALES
CONCOURS ACCÈS

237 Rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

☎ 0187660050 | ✉ contact@pge-pgo.fr | 🌐 pge-pgo.fr

PARTIE 3

Épreuves d'entraînement

Synthèse



Descriptif de l'épreuve

L'épreuve de Synthèse évalue les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat. Elle porte sur un ensemble de documents, sur un thème d'actualité ou d'intérêt général, accessibles à tout lycéen de terminale. Le corpus à synthétiser est constitué pour l'essentiel de textes, auxquels pourront s'ajouter des graphiques et des images.

La synthèse est un compte-rendu de lecture totalement objectif ; elle est donc dépourvue de tout jugement et de tout ajout personnels. Il ne s'agit pas d'une succession de résumés.

Le candidat devra démontrer sa capacité à organiser les idées des documents à travers :

- l'élaboration d'un plan clair et structuré autour d'une problématique avec une introduction, un développement et une conclusion ;
- la pertinence des connecteurs logiques.

Il devra également soigner la qualité de la langue, respecter la grammaire et l'orthographe, ainsi que l'accentuation, la ponctuation et la présentation.

Conseils

❶ Prenez le temps de lire **très attentivement tous** les textes en surlignant ou en soulignant les éléments qui semblent appartenir à la problématique qui se dégage. Les textes sont calibrés pour que ce travail s'effectue **en 45 minutes environ**.

❷ Après avoir dégagé les idées principales, établissez **un plan** qui comprendra obligatoirement une introduction, un développement en deux ou trois parties et une conclusion. Consacrez environ 10 minutes à cet exercice.

③ Rédigez l'**introduction**. Cette dernière devra contenir une accroche tirée du corpus, mettre en relief le sujet, poser la problématique et annoncer votre plan (qu'il sera important de respecter par la suite !). Comptez les mots de cette introduction. Vous devez impérativement indiquer par un signe étoile (*) un ensemble de 50 mots. Il vous faut 15 minutes environ pour cette partie de votre travail.

④ Reprenez les textes et rédigez le **développement**. Attention à bien respecter le plan annoncé dans l'introduction. Le lecteur doit pouvoir repérer le plan à la simple vue de la copie. Rédigez des paragraphes distincts en n'oubliant pas d'introduire une phrase qui permet – à la fin de chaque paragraphe – de faire le lien avec le suivant. Comptez les mots du développement. S'ils sont trop nombreux, posez-vous la question du bien-fondé de certains adverbes ou adjectifs... Ce travail peut durer entre 1 heure et 1 heure 15.

⑤ Rédigez la **conclusion** qui doit ouvrir le débat, sans toutefois contenir d'idées personnelles. Soignez bien cette partie ; c'est la dernière impression sur laquelle votre lecteur restera. Exploitez des éléments du corpus pour rédiger votre ouverture. Comptez les mots de cette dernière partie. Consacrez environ 15 minutes pour ce travail.

⑥ **Recomptez** tous les mots (5 minutes environ).

⑦ Rédigez votre synthèse sur la feuille de copie ACCÈS (15 minutes environ).

⑧ Gardez obligatoirement les 10 dernières minutes pour **relire** votre synthèse. N'oubliez pas que trop d'erreurs d'orthographe entraînent une forte décote sur la note. Pensez également à indiquer le nombre exact de mots dans le cadre prévu à cet effet (première page de la copie). L'oubli de ce report engendre également une pénalité. Les mots sont systématiquement recomptés lors de la correction.

⑨ Pour faciliter votre travail de comptage des mots, vous pouvez diviser vos feuilles de brouillon en 10 colonnes. Vous placerez un mot dans chaque colonne.

Consignes

Le jour de l'épreuve

Lisez attentivement les instructions suivantes avant de commencer l'épreuve.

Il vous est demandé de faire la synthèse, et non une suite de résumés, de l'ensemble des 12 documents présentés, en **350 mots**, avec une tolérance de 10 %, c'est-à-dire de 315 à 385 mots.

Voici les consignes à suivre :

- Respecter l'orthographe et la syntaxe de la langue française
- Soigner la calligraphie
- Ne pas donner son avis sur le sujet proposé
- Ne pas faire référence à un document en indiquant son numéro d'ordre, son auteur, son titre
- Mettre un signe * après chaque groupe de 50 mots
- Noter le nombre total de mots dans le cadre prévu sur votre copie et vérifier. Le décompte des mots est systématiquement contrôlé par les correcteurs.

Le barème de correction prend en compte tous ces éléments.

Le non-respect de l'une au moins des consignes est fortement pénalisé.

Remarque :

La phrase « Aujourd'hui, 4 juillet c'est-à-dire jour anniversaire de l'indépendance des États-Unis, 75 % des nations de l'ONU se réunissent à New York. » comporte 27 mots.

COEFFICIENTS ATTRIBUÉS À CETTE ÉPREUVE

ESDES 5	ESSCA 6	IÉSEG 6
------------	------------	------------

DOCUMENT 1

Le passé est le gardien de toutes les mémoires. Il porte les souvenirs de tout ce qu'on a été et c'est parce que ces instants du passé sont partagés par plusieurs personnes qu'ils continuent d'exister. Ces souvenirs sont le garant d'une partie de l'identité actuelle de chaque personne. Ils en sont le fondement. Ils constituent ce que chacun appelle son « histoire ». On y fait sans cesse référence, seul ou avec autrui, et, dans ce partage d'événements du passé, on peut davantage se définir soi-même et se repérer dans son présent...

Que se passe-t-il quand une des sources où l'on puisait le souvenir vient à se tarir ? Quand la partie de son histoire qui était inscrite dans la mémoire de son ami(e) de toujours disparaît dans la mort ? Pour qui existe-t-on, quand on reste seul à savoir qui on a été ? Qui peut désormais dire : « Je l'ai connu autrefois et je comprends mieux qui il est aujourd'hui car j'ai le souvenir de ce qu'il a été : je connais son chemin. » Reste-t-il beaucoup de gens qui se souviennent du temps où on s'est rencontrés ? Qui se souvient de ses vingt ans et de cette jeunesse qui rendait fort et insouciant ? Qui, mieux que son compagnon, pouvait se rappeler de cette jeune fille qu'on était et qui se laissa troubler par sa présence sur les bancs de la fac ? Qui mieux que la mère de ses enfants pouvait décrire ce regard fou et stupéfait quand on a su qu'on allait devenir père ? Ces images du passé, aussi fugitives et insignifiantes qu'elles soient, avec qui pourra-t-on les évoquer maintenant ?

Alors, on a peur d'oublier, on est envahi par la crainte de ne pas pouvoir garder vivant ce qui ne peut plus être partagé. Ce passé commun qu'on se renvoyait en écho a parfois légitimé le fait de rester ensemble. On s'en est nourri, on a construit une partie de ce que l'on est autour de lui et c'est aussi un fragment de son identité qui meurt et dont on doit également apprendre à faire le deuil.

D'après Christophe Fauré,
Vivre le deuil au jour le jour, Albin Michel, 2004.

DOCUMENT 2

En 2070, les pensionnaires des maisons de retraite sauront-ils chanter en chœur les airs de leur enfance ? « *Je me pose la question* », répond le neuropsychologue Francis Eustache. Pour ce spécialiste de la mémoire, une telle interrogation n'est pas anecdotique. Il a été constaté que les personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, comme celle d'Alzheimer, conservent très longtemps le souvenir des comptines de leur enfance, des récitations et des airs sur lesquels elles ont jadis dansé. « *Cela leur donne des indices pour récupérer des connaissances de plus haut niveau*, note le chercheur. *Chanter ensemble, ça a l'air dérisoire, mais ce n'est pas rien. D'un point de vue thérapeutique, cela permet d'aller vers un mieux-être.* »

Pour affronter le grand âge et ses amnésies, nos descendants disposeront peut-être de nouvelles techniques thérapeutiques. Mais, dans le cas contraire, il n'est pas certain que les enfants d'aujourd'hui se constituent le même capital que leurs aînés. Parce que l'école n'a plus le culte du « par cœur ». Mais aussi parce que la culture est de plus en plus éclatée, que chacun peut se la forger en fonction de ses intérêts, et que la mémoire humaine est confrontée à une formidable révolution. À un court-circuit d'une ampleur inégalée.

Transportées sur Internet, les bibliothèques, en effet, se dématérialisent. Livres, journaux, images, sons : en deux clics, trois frappes sur un clavier, toutes les connaissances ou presque surgissent à l'écran. Sur l'encyclopédie en ligne Wikipédia, l'internaute peut même modifier ces données, en un grand « potlatch » du savoir où chacun offre sa propre expertise pour enrichir la communauté. Sans attendre 2029 – date à laquelle le futurologue américain Raymond Kurzweil prédit l'avènement d'implants cérébraux permettant d'augmenter la mémoire –, l'être humain connecté, destinataire et détenteur d'un savoir parcellisé, peut ainsi avoir la sensation de devenir un simple prolongement organique du réseau, lequel concentre toute la mémoire du monde.

Christian Vandendorpe s'intéresse aux conséquences de l'extension de l'hypertexte. « *Internet ne fait qu'accélérer encore le mouvement*

d'externalisation de la mémoire humaine, entamé avec l'invention de l'écriture », souligne-t-il.

La nouvelle externalisation de la mémoire qui se profile, d'une ampleur inégalée, pose des questions fort prosaïques : pourquoi se donner la peine d'apprendre quand tout est disponible à la vitesse de la lumière ? À quoi bon mener une réflexion personnelle pour écrire un texte quand le « copier-coller » s'y substitue avantageusement ? Prendre cette habitude n'est pas une perspective futuriste : elle existe déjà. Au point que les enseignants sont contraints d'utiliser des logiciels pour traquer cette pratique chez leurs étudiants. Pratique à laquelle quatre sur cinq avouent avoir succombé.

D'un point de vue physiologique, les béquilles mnésiques offertes par les nouvelles technologies vont-elles modifier la façon dont notre cerveau fonctionne ? Ce pourrait être le cas pour les chauffeurs de taxi londoniens, qui doivent triompher de trois longues années de bachotage avant de maîtriser le labyrinthe de la capitale anglaise. Des études d'imagerie cérébrale ont montré que leur cerveau portait la marque de cet apprentissage forcené. Le jour où le GPS trouvera place dans chaque taxi, il se pourrait donc bien que la portion hypertrophiée de leur cortex consacrée à la conduite soit allouée à d'autres tâches.

Mais cette manière d'exploiter la plasticité cérébrale – observée également chez les musiciens – représente un cas extrême. Pour le commun des mortels, « *la structure générale du cerveau avant et après Internet ne sera pas très différente* », estime Francis Eustache qui se réjouit de voir notre cortex libéré par la machine de fastidieux efforts d'archivage. « *Sans que ce soit visible, le câblage sera cependant modifié*, tempère le psychologue cognitif Alain Lieury. *Nous disposons d'un nombre de neurones fixé à la naissance. Ceux qui ne sont pas sollicités meurent. Si on ne pratique pas le calcul mental, cette fonction est définitivement perdue. C'est une question sociale de décider si l'on veut conserver ou non cette faculté.* »

Point commun entre ces deux chercheurs : aucun ne croit aux vertus des consoles de jeu censées donner un coup de fouet à la mémoire.

« C'est vouloir l'enfermer dans un statut de simple muscle, négliger ses dimensions affectives et sociales, oublier les motivations du sujet », note Francis Eustache, qui plaiderait plutôt pour l'apprentissage de poésies. « Parce que cela permet d'aiguiser l'instrument qu'est la mémoire, dont l'une des fonctions est l'exactitude, plaide-t-il. Mais aussi parce que cela fait partie de la culture, que c'est un bien partagé. » Une préoccupation qui rejoint celle de Merlin Donald, soucieux de l'impact social des nouveaux « palais de la mémoire », ces serveurs ouverts à tous qui supplantent les anciennes bibliothèques.

Selon lui, ce bouleversement de l'« écologie de la connaissance » – ainsi nomme-t-il la façon dont les idées circulent, s'évanouissent ou perdurent – pose le problème du « vivre ensemble ». Quels souvenirs, quelle mémoire une communauté aura-t-elle en partage quand tout – donc rien – sera accessible à chacun ? « Je ne peux pas prédire l'avenir mais, dès à présent, le sens de ce qui nous est commun est en péril », note le psychologue, pessimiste. Une perspective d'autant plus troublante qu'à cette évolution d'ordre collectif pourrait s'en ajouter une autre, d'ordre individuel. Quand nous vivrons cent cinquante ans, comme certains le prédisent, notre cerveau aura-t-il la capacité de conserver le film de notre propre existence ?

« Le problème n'est pas quantitatif : notre réserve de neurones est considérable », répond Francis Eustache. Qualitativement, en revanche, la situation paraît plus complexe. Les études menées sur les vieillards montrent en effet que le pic de réminiscence, celui pour lequel nos souvenirs restent le plus longtemps les plus vifs, correspond à la période allant de 18 à 30 ans. « On a moins de souvenirs avant et après », résume le chercheur. Mais peut-être, imagine-t-il, une vie plus longue réservera-t-elle d'autres « pics » mémorables ? Car la mémoire n'est jamais figée. « Nos connaissances sont remaniées en permanence. Elles sont fonction des aspirations du sujet et répondent à une cohérence dans la trajectoire de vie. »

D'après Hervé Morin, « L'amnésie guette-t-elle l'espèce humaine ? », *Le Monde*, 17 décembre 2007.

DOCUMENT 3

L'homme de la rue, désabusé ou distrait, assailli par les pubs, SMS, tweets et autres fruits vénéneux de la prolifération médiatique, oublie vite fait ces bombardements incessants. Pourquoi, alors, n'oublierait-il pas les accidents de l'histoire, ou les événements de sa vie dont le souvenir pèse trop lourd, ou se révèle insignifiant ? Parce que nous sommes hantés par la mémoire. Oublier fait peur, oublier, c'est mal. Même si « *l'oubli est nécessaire à la société comme à l'individu* », écrivait l'anthropologue Marc Augé en 1998. « *Sur le plan individuel, renchérit aujourd'hui le psychiatre et psychanalyste Simon-Daniel Kipman dans son dernier livre, l'oubli est une nécessité vitale pour continuer à penser et à découvrir, un besoin pour des plaisirs à venir.* » Plutôt que de rester le versant pauvre – le « *lointain sous-sol de la mémoire* », disait Borges –, l'oubli pourrait donc être une heureuse absence, apaisante, bienfaitrice. C'est même son paradoxe : longtemps considéré comme un vide, il deviendrait un écran protecteur, une douce dérobade qui tranquillise, comme on éteint une lampe de chevet aveuglante. Certains types d'effacement des traces neuronales apparaissent ainsi sous un jour nouveau, rassurantes, presque espérées. Au diable l'empilement de tout ce qui encombre et grâces soient rendues aux vertus de l'oubli, qui oblitèrent le trop-plein...

Faire l'éloge de l'oubli – on frôle le scandale ! Pour Marc Augé, pourtant, « *ce n'est pas vilipender la mémoire, encore moins ignorer le souvenir, mais reconnaître le travail de l'oubli dans la première et repérer sa présence dans le second. La mémoire et l'oubli entretiennent en quelque sorte le même rapport que la vie et la mort* ». Mémoire, oubli : le couple est inséparable. À chacun ses droits, et ses devoirs ! L'oubli n'est jamais innocent et la science, toute seule, n'en fera jamais le tour. Une profusion de pistes est nécessaire pour mieux comprendre ce qui disparaît de la tête, résultat d'un mécanisme de défense contre l'angoisse ou d'une revendication d'un droit : le droit à l'oubli, celui de ces combattants de 1914-1918, par exemple, qui disaient avoir jeté leurs carnets au feu pour ne plus se souvenir des expériences qu'ils y avaient consignées...

Freud décrivait l'oubli comme « *le refus du fonctionnement d'une faculté psychique, de la faculté du souvenir* », essayant d'en repérer les

mécanismes et d'en identifier les origines traumatiques, les pulsions réprimées. Mais on peut aussi, dans sa version plus légère, laisser l'oubli voler de ses propres ailes et libérer les souvenirs qu'il enferme – ces fameux « souvenirs involontaires » que Proust choyait tant. Non pas les souvenirs qu'on traque, mais ceux qui surgissent spontanément sous l'effet d'une sensation, d'une émotion, d'un « petit rien », comme la fameuse madeleine, oubliée un temps, mais dont le goût lui rappelle soudainement son enfance. Oublier donc, être patient pour savourer le souvenir, et ne pas raisonner : l'oubli devient alors la promesse d'un retour inattendu, d'une renaissance émotionnelle.

Plus de quarante ans après sa libération de Buchenwald, Jorge Semprun, qui avait pensé que « *seul l'oubli pourrait [le] sauver* », écrit pourtant *L'Écriture ou la Vie*. Une urgence avant que la mort emporte tout et oblitère définitivement ce qui devait être dit. Tout le contraire d'Elie Wiesel, qui, à peine sorti du camp de Buchenwald, à 16 ans, avait fait ce serment : « *Jamais je n'oublierai.* » Dix ans après, il publiait *La Nuit*. Primo Levi, rescapé d'Auschwitz, avait écrit *Si c'est un homme* dès 1947. Les stratégies de survie, individuelles ou nationales, obéissent donc à des pactes complexes. Avec « le devoir de mémoire », apparu au seuil des années 1990, dans la foulée des procès Barbie (1987) et Touvier (1994), pour reconnaître notamment le rôle du régime de Vichy dans la déportation des Juifs, la question s'est surtout posée de savoir quelle était la légitimité de l'État pour juger de ce que l'opinion publique ne devait pas oublier. La mémoire de la période 1940-1945, fragmentée et conflictuelle en raison des groupes politiques qui en faisaient le récit, avait été mise sous le boisseau jusque dans les années 1960, pour, comme le pensait de Gaulle, reconstituer l'unité du pays. La proximité phonétique entre amnésie et amnistie, cette dernière comprise comme un pardon prudemment dispensé au motif qu'il faut préserver la paix nationale, pose évidemment problème : on ne construit pas un avenir sur une mémoire oublieuse... Inversement, le retour systématique au passé, bercé par une nostalgie anesthésiante, ne rend service ni au passé, ni au présent, ni au futur. Les sonneries trop stridentes de 1914-1918, 1940, 1954, 1962 ou 1968 ne font que renvoyer à des répondeurs mémoriels inconsistants car l'oubli, en histoire, ne se comble jamais

dans l'urgence des commémorations, si fructueuses soient-elles. Commémorer pour que le corps social n'oublie pas son passé est légitime. Mais traduit aussi une hésitation sur l'avenir.

Les muses de Mnémosyne, déesse de la Mémoire, et de Léthé, qui personnifie l'oubli, n'ont pas fini de ferrailer. À moins, bien sûr, qu'elles n'oublient leurs querelles...

D'après Gilles Heuré, « Du devoir de mémoire aux vertus de l'oubli », *Télérama*, n° 3323, le 21 septembre 2013.

DOCUMENT 4

La mémoire d'Internet devient un fléau pour un nombre croissant de personnes. Elles ont parfois dérapé, il y a des années de cela. Un article de journal, un blog, un réseau social garde la trace de leur erreur. Et chaque fois que quelqu'un tape leur nom sur Google, pour un entretien d'embauche ou seulement pour chercher leur numéro de téléphone, l'histoire réapparaît. Inexorablement. Si elles avaient été condamnées par la justice, leur casier aurait été effacé au bout d'un certain temps pour leur permettre de recommencer une nouvelle vie. Mais la mémoire de Google ne connaît pas la prescription.

Un homme d'affaires genevois, appelons-le X, a été décrit sous un jour très défavorable par un média européen il y a plus de dix ans. Les archives ont été numérisées et, si on tape son nom sur Google, on peut encore découvrir toute l'histoire aujourd'hui. X a écopé d'une condamnation avec sursis, mais il souffre toujours moralement et financièrement de cette publication. Il poursuit aujourd'hui en justice Google et le média en question.

M^e Gérald Page, avocat et responsable de séminaire sur les questions de protection des données à l'université, conduit également des procédures sur de telles questions. Selon lui, « *les médias avaient le droit de publier ces articles à l'époque. Mais ce qui y est écrit ne correspond plus à la réalité. La personne a le droit de se réinsérer dans la société sans qu'Internet*

lui rappelle constamment son passé. La violation de ce droit à l'oubli est une atteinte grave à la personnalité et à la liberté individuelle. »

Au nom du droit à l'oubli, les médias n'ont pas le droit d'exhumer sans raison de vieilles affaires. La société éditrice du *Journal de Genève* a été condamnée par le Tribunal fédéral pour avoir republié le nom d'un truand près de vingt ans après les faits alors que ce dernier s'était réinséré dans la société.

Mais aujourd'hui, une version numérique de l'article peut-elle être considérée comme une nouvelle publication ? L'oubli n'est pas très précisément défini dans la loi et, surtout, il ne s'agit pas d'un droit absolu. « *Il dépend d'une balance des intérêts entre le droit des médias à informer et le droit des individus à protéger leur sphère privée* », dit Nicolas Capt, avocat à Genève. Entrent aussi en compte le temps écoulé depuis les faits, la gravité de ceux-ci, les dommages subis par la personne ainsi que sa notoriété, par exemple. Dominique Strauss-Kahn n'est pas aussi bien protégé que le citoyen lambda.

Nicolas Capt a également défendu plusieurs clients victimes de la mémoire d'Internet. « J'en vois de plus en plus, dit-il. Ils peinent parfois à trouver du travail et plusieurs étaient des chômeurs en fin de droit. Je pense que c'est un problème qui va prendre une importance croissante, particulièrement pour les sociétés ou les personnalités. » Spécialiste des questions numériques, Stéphane Koch propose que les médias utilisent des technologies spécifiques pour que le nom et le prénom des personnes citées ne puissent pas être repérés par les moteurs de recherche. Une idée qui ne réglerait toutefois pas le problème des autres sites comme les blogs ou les réseaux sociaux.

Selon les avocats et les professionnels de l'e-réputation, quand les journaux acceptent de modifier leurs archives, ils suppriment le plus souvent l'article concerné. Il s'agit de la solution la plus radicale, mais il en existe d'autres.

Ce qui pose problème est surtout l'accès facilité à l'information grâce aux performances de Google. Désindexer un article permet

dès lors de le laisser en état sur les archives d'un média, mais de le mettre hors de portée du moteur de recherche. Il est également possible d'anonymiser l'article a posteriori. Mais toutes ces solutions sont manuelles et ne peuvent être mises en œuvre qu'au cas par cas. En France, une charte sur l'oubli numérique a été adoptée en 2010, mais sans les signatures de Google et Facebook. Au niveau européen, la Commission planche actuellement sur une réglementation destinée à mieux protéger les données personnelles des internautes et à garantir spécifiquement un droit à l'oubli numérique. Mais ce projet a aussi ses opposants, parmi lesquels l'Association des archivistes français.

Parallèlement à ces réformes, les actions en justice se multiplient. En janvier 2013, le quotidien *Le Soir* a été condamné en première instance en Belgique pour avoir refusé de rendre anonyme un des articles de ses archives récemment numérisées. Ce dernier identifiait un médecin qui avait provoqué un accident mortel de la route sous l'emprise de l'alcool près de vingt ans auparavant. Le journal a fait appel.

D'après Julie Conti, « Je veux que Google m'oublie ! »,
Le Temps, Multimédia, le 21 juin 2013.

DOCUMENT 5

Arrivera-t-il jusqu'à la surface de ma claire conscience, ce souvenir, l'instant ancien que l'attraction d'un instant identique est venue de si loin solliciter, émouvoir, soulever tout au fond de moi ? Je ne sais. Maintenant je ne sens plus rien, il est arrêté, redescendu peut-être ; qui sait s'il remontera jamais de sa nuit ? Dix fois il me faut recommencer, me pencher vers lui. Et chaque fois la lâcheté qui nous détourne de toute tâche difficile, de toute œuvre importante, m'a conseillé de laisser cela, de boire mon thé en pensant simplement à mes ennuis d'aujourd'hui, à mes désirs de demain qui se laissent remâcher sans peine. Et tout d'un coup le souvenir m'est apparu. Ce goût, c'était celui du petit morceau de madeleine que le dimanche matin à Combray (parce que ce jour-là je ne sortais pas avant l'heure de la messe), quand j'allais lui dire bonjour dans sa chambre, ma tante Léonie m'offrait après l'avoir trempé dans son infusion de thé ou de

tilleul. La vue de la petite madeleine ne m'avait rien rappelé avant que je n'y eusse goûté ; peut-être parce que, en ayant souvent aperçu depuis, sans en manger, sur les tablettes des pâtisseries, leur image avait quitté ces jours de Combray pour se lier à d'autres plus récents ; peut-être parce que, de ces souvenirs abandonnés si longtemps hors de la mémoire, rien ne survivait, tout s'était désagrégé ; les formes – et celle aussi du petit coquillage de pâtisserie, si grassement sensuel sous son plissage sévère et dévot – s'étaient abolies, ou, ensommeillées, avaient perdu la force d'expansion qui leur eût permis de rejoindre la conscience. Mais, quand d'un passé ancien rien ne subsiste, après la mort des êtres, après la destruction des choses, seules, plus frêles mais plus vivaces, plus immatérielles, plus persistantes, plus fidèles, l'odeur et la saveur restent encore longtemps, comme des âmes, à se rappeler, à attendre, à espérer, sur la ruine de tout le reste, à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir.

Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*.
Du côté de chez Swann, Grasset, 1913.

DOCUMENT 6



Belize, <http://elduende.musicblog.fr>
 10 mai 2009.

DOCUMENT 7

La Chine est la plus ancienne civilisation vivante de notre planète. Une aussi unique continuité implique naturellement des relations particulièrement complexes entre un peuple et son passé. Il semble en fait qu'il y ait un paradoxe à la base de cette remarquable longévité culturelle : le respect des valeurs spirituelles et morales des Anciens paraît s'être combiné le plus souvent avec une indifférence et une curieuse négligence (pouvant aller à l'occasion jusqu'à un iconoclasme pur et simple) envers l'héritage matériel du passé.

En Chine, on sent partout la présence du passé. Quelquefois, cette présence se manifeste dans les endroits les plus imprévus où elle frappe le visiteur avec une intensité accrue : les affiches de cinéma, les réclames de machines à laver, d'appareils de télévision ou de pâtes dentifrices qui couvrent les murs des rues sont rédigées dans une langue écrite qui est demeurée pratiquement inchangée depuis plus de deux mille ans. Dans les jardins d'enfants, les marmots psalmodient des poèmes Tang qui furent composés il y a quelque douze cents ans. Dans les gares, la seule consultation des horaires de trains peut devenir une expérience enivrante pour un historien de la culture : l'imagination est électrisée par tous ces noms de villes auxquels demeure attachée la glorieuse mémoire de tant de dynasties passées. Tout récemment, des archéologues ont découvert dans une tombe vieille de plus de vingt siècles, parmi les mets qui avaient été ensevelis avec le défunt, un plat de raviolis en tout point semblables à ceux que vous pouvez déguster aujourd'hui encore dans les échoppes au coin des rues. Pareils exemples pourraient être multipliés à l'infini.

Et en même temps, toutefois, le paradoxe veut que ce même passé qui semble tout pénétrer, qui s'exprime parfois dans les lieux les plus inattendus, et avec une aussi surprenante vigueur, demeure aussi curieusement insaisissable. Cette même Chine chargée de tant d'histoire et d'un tel poids de souvenirs est aussi singulièrement dépourvue de monuments anciens. Le passé est physiquement absent du paysage chinois à un point qui peut déconcerter le voyageur occidental cultivé, surtout s'il aborde la Chine avec les critères que l'on adopte naturellement dans un entourage européen.

En Europe, en effet, malgré toutes les guerres et les destructions, la succession des âges a laissé une série de jalons monumentaux : les ruines de l'Antiquité grecque et romaine, les grandes cathédrales médiévales, les palais de la Renaissance, les monuments de l'époque baroque – tous ces témoins architecturaux forment une chaîne ininterrompue qui perpétue la mémoire du passé au cœur même de nos cités modernes.

En Chine, par contre, si l'on excepte un très petit nombre d'ensembles célèbres (d'une antiquité d'ailleurs fort relative), ce qui frappe le visiteur, c'est la monumentale absence du passé. La plupart des villes chinoises, y compris et surtout celles qui furent d'anciennes capitales ou de prestigieuses métropoles culturelles, présentent aujourd'hui une façade qui, sans pouvoir être qualifiée de neuve ou de moderne (car, si la modernisation est un objectif que s'est maintenant assigné la Chine, on est encore loin du compte en ce qui regarde sa réalisation !), se révèle curieusement dénuée de tout caractère traditionnel. Dans l'ensemble, ces villes apparaissent simplement comme les produits passablement délabrés d'une industrialisation de la fin du XIX^e siècle. Le passé qui continue à animer la vie chinoise de tant de façons saisissantes, inattendues et subtiles semble donc habiter les gens plutôt que les pierres. Ce passé est à la fois spirituellement actif et physiquement invisible.

D'après Simon Leys, *Essais sur la Chine*, Robert Laffont, 1998.

DOCUMENT 8

1918, 1958, 1968, on ne compte plus le nombre de commémorations l'an prochain en France. Les historiens tentent de trouver une explication à ce besoin de repères.

Mai 1968, 11 novembre 1918, des anniversaires tout en rondeur vont fleurir dans la France de 2008. Et voilà le passé qu'on convoque – bien plus qu'il ne s'invite – au cœur du présent. De cérémonies en expositions, de discours officiels en ouvrages historiques, la machine à remonter le temps va ramener les Français trois, quatre, six, neuf

décennies en arrière (élection de Jean-Paul II, événements de Mai 68, débuts de la V^e République, armistice de la Grande Guerre). Pourquoi la France vit-elle à ce point dans le souvenir du passé ?

Emprunté à la sphère religieuse, l'usage des commémorations n'est pas nouveau en France, loin s'en faut. « *La III^e République y a eu largement recours afin de cimenter la communauté nationale* », rappelle l'historien Max Gallo. Pour autant, cet usage a pris une ampleur inégalée depuis les années 80, traduisant, à ses yeux, un double phénomène : « *Il y a là tout à la fois un émiettement de la Nation et du regard qu'elle porte sur son propre passé, et un immense besoin d'arrimage, dans une société où une image chasse l'autre* », analyse-t-il. Sur fond de crise de valeurs, de recul des luttes sociales, le passé se fait plus que jamais balise. « *La prolifération des commémorations constitue un aspect évident du régime de mémoire dans lequel nous sommes entrés il y a une vingtaine d'années et qui se caractérise notamment par un culte du patrimoine et un goût prononcé pour l'historiographie nationale* », assure Pierre Nora. Cet historien constate aussi une nette évolution de la façon de commémorer. « *Batailles et héros militaires ont cédé la place, d'une part, aux grands noms de la culture, d'autre part, aux victimes. De même, on est, dans une large mesure, passé d'une commémoration d'État à une commémoration sociale, spontanée, qui traduit l'essor de groupes de mémoire désireux de promouvoir les héros de leur propre histoire.* »

Toujours plus nombreuses – notamment parce qu'elles peuvent être appuyées, relayées, financées par des collectivités locales attentives à la dimension « communautaire » du vote –, les commémorations risquent de voir leur impact symbolique affaibli, dans le contexte d'une « guerre des mémoires » ravivée en France par plusieurs lois : loi Gayssot de 1990 « *tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe* » ; loi Taubira de 2001 sur l'esclavage ; loi de 2005 évoquant les « *aspects positifs* » de la colonisation, passage finalement abrogé par décret ; proposition de loi de 2006, adoptée uniquement à l'Assemblée, punissant la négation du génocide arménien de 1915.

« *Tant que ce génocide ne sera pas reconnu, le moment de communion que le 24 avril représente pour les Arméniens revêtira aussi un enjeu politique* »,

reconnait Jean Kehayan. L'écrivain regrette cependant que d'aucuns s'emploient à mettre en concurrence les souffrances subies. Il préfère saluer l'initiative de la Jeunesse arménienne de France qui, pour la troisième fois, organise le 22 mars prochain à Marseille une journée intitulée « Amnésie internationale », journée qui permet d'évoquer, sur l'air du « plus jamais ça », tous les génocides, de la Shoah au Rwanda, en passant par le Cambodge, et de faire en sorte « *que la mémoire vive* ».

Car commémorer n'est pas qu'évoquer le passé, « *c'est aussi éduquer et prévenir, en identifiant les processus qui ont conduit à l'horreur* », insiste Cédric Bloquet, le directeur de Civisme et démocratie (Cidem). « *On commémore essentiellement pour des raisons contemporaines* », estime ainsi Max Gallo. Il n'empêche, veut croire le chercheur Gérard Noiriel, spécialiste de l'histoire de l'immigration, « *les commémorations offrent une opportunité de faire progresser la recherche, tout en permettant de transmettre au grand public des connaissances qui ne tiennent en rien d'une version officielle.* »

Elles représentent en tout cas pour les historiens une occasion d'être lus. « *Alors que le taux de rotation des livres dans les librairies n'a cessé d'augmenter, sortir dès février un ouvrage sur les 40 ans de Mai 68, c'est l'assurance d'être présent dans les rayons jusqu'en juin, si ce n'est plus* », note François Busnel, directeur de la rédaction du magazine *Lire*. À ses yeux, cela permet à un certain nombre d'éditeurs « *de réaliser du chiffre d'affaires à moindres frais* ». Quant à savoir si ce quarantième anniversaire apporte un nouvel éclairage sur des événements qui, au cours des dernières décennies, auront sporadiquement alimenté les débats au sein de la société française, le critique littéraire n'y croit guère... François Busnel voit davantage en la « *manie des commémorations* » le symptôme d'« *un mal bien français, la nostalgie sans borne du passé* ».

D'après Denis Peiron, « 2008, festival d'anniversaires.
Se souvenir du passé sert de balise au présent »,
La Croix, n° 37940, 29 décembre 2007.

DOCUMENT 9

Pourquoi enseigner l'histoire ? Il existe toujours aujourd'hui une tension entre histoire et mémoire. L'histoire est le savoir scientifique qui met à distance la mémoire et sait la passer au crible de la raison, tout en l'utilisant, car le souvenir est source d'histoire. Mais si l'histoire crée de la connaissance du passé, l'enseignement national d'une histoire participe à l'élaboration d'une mémoire collective. Le fait est inéluctable ; et la neutralité politique de l'histoire scolaire est une fable. Cependant, les lois mémorielles, multipliées depuis les années 1990, peuvent être perçues comme intrusives par rapport au sens même de la démarche historique. On se souvient du débat provoqué par la loi de 2005 qui imposait à l'enseignement de reconnaître « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».

Cette orientation de l'histoire a contribué à raviver la question de l'identité nationale. Les partisans du « roman national » attendent de l'enseignement de l'histoire de France qu'il soude le corps civique. L'idée mêle à la fois la nostalgie d'un temps perdu et lui-même mythifié, celui de l'école de la Troisième République, et la peur de voir la société française se diviser. L'introduction de l'enseignement de l'histoire de l'Afrique subsaharienne dans le programme de cinquième semblait à certains scandaleuse. Selon Pierre Nora, les promoteurs de l'histoire globale, perçus comme les adversaires de l'histoire nationale, sont responsables d'une partie des difficultés à enseigner l'histoire. Ceux qui ont défendu la nouveauté au nom des élèves d'origine africaine n'ont pu que renforcer le sentiment que cet enseignement avait été pensé pour les « étrangers », alors qu'il s'agit avant tout d'élargir, pour tous, l'horizon de l'histoire enseignée dans un monde devenu global.

Le débat d'aujourd'hui rappelle à bien des égards celui de la fin des années 1970, lorsque certains dénonçaient la « pulvérisation » de la continuité chronologique et le mondialisme des programmes de 1977. C'est de ce moment que date le combat de l'APHG (Association des professeurs d'histoire et de géographie) contre des programmes d'histoire thématiques et pour le retour à une chronologie linéaire, perçue comme le b.a.-ba de l'histoire.

L'histoire n'est pourtant pas qu'un récit dans lequel l'élève se reconnaîtrait, et encore moins une galerie de héros ; elle appartient aux sciences de l'homme. La chronologie n'est qu'un œil de l'histoire, au même titre que la carte, mais elle n'est pas l'histoire. Celle-ci, avec la géographie, est le principal enseignement qui permette aux élèves de réfléchir sur les sociétés humaines, dans le temps et dans l'espace. Ces deux enseignements gémellaires, qui mobilisent en réalité des notions politiques, sociales, juridiques, économiques, biologiques, philosophiques, artistiques... ont bien pour objectif de faire accéder les élèves à un savoir critique, c'est-à-dire à l'autonomie du discernement.

À l'heure où les connaissances historiques sont à portée de clic, il ne faut pas négliger l'importance de développer la capacité des élèves à y accéder et à les utiliser. L'enseignement de l'histoire est sans nul doute amené à évoluer vers une « pédagogie des liens » fondée sur la maîtrise des concepts et l'analyse systémique, et articulée à une exploitation des ressources numériques, textuelles, cartographiques, iconographiques et cinématographiques. Enseigner l'histoire est bien plus qu'enseigner une discipline, c'est ouvrir des fenêtres sur le monde.

D'après Vincent Capdepuy, « L'histoire, récit national ou fenêtre sur le monde ? », *Sciences Humaines*, n° 253, novembre 2013.

DOCUMENT 10

« *Les Cambodgiens resteront des naufragés de la mémoire* », craignait le journaliste James Burnet en 1999. Après les années de guerre civile, la terreur khmère rouge puis la longue période de troubles qui a suivi, la société cambodgienne était en lambeaux. Les responsables publics et quasiment toutes les élites intellectuelles et artistiques avaient été éliminés par les Khmers rouges ou s'étaient exilés. Or, partout, ces « passeurs de savoir » sont aussi les premiers « passeurs de mémoire ». Quand une partie importante de la population est longtemps restée et demeure parfois encore dans une logique de survie quotidienne, la réflexion sur le passé est un « luxe ». Dans le Cambodge post-Kampuchea démocratique (KD) conduit par les

Khmers Rouges, les séquelles (dépressions, névroses, alcoolisme, violences familiales, etc.) sont nombreuses et vivaces. Il faudra sans doute plusieurs générations pour que le pays recouvre une cohésion sociale durable.

On a souvent parlé d'enfouissement mémoriel, d'amnésie collective. Et il est vrai que, dans les familles, on a du mal à évoquer cette période taboue. Il est vrai aussi que, pendant des années, le pouvoir a manipulé ou déformé l'histoire.

Dans chaque village, chacun déplore des disparus et chacun sait qui a fait quoi. Bourreaux et victimes vivent côte à côte, parfois dans la même famille. Mais il a bien fallu revivre ensemble. Les enjeux de mémoire ne sont pas tout à fait les mêmes pour le pays rural très pauvre et toujours enclavé, pour une société phnompenhoise qui s'ouvre sur le monde, ou pour les Cambodgiens de la diaspora marqués par les modes de pensée occidentaux mais dont l'exil reste souvent vécu comme un terrible déchirement. Ils diffèrent aussi pour tous ceux qui sont restés des années dans les camps de réfugiés et pour qui la réintégration reste particulièrement difficile.

Les Khmers rouges ont détruit objets culturels et culturels, et c'est toute une culture millénaire que le pays doit retrouver. Ils ont éradiqué la religion. Or, dans un univers où l'on considère que les défunts qui n'ont pas bénéficié des rites funéraires ne peuvent se réincarner et viennent tourmenter les vivants, les conséquences sont dramatiques. Pour beaucoup, le Cambodge est devenu « la terre des âmes errantes ».

De 1979 à 1989, le génocide est instrumentalisé comme source de légitimité politique par le nouveau gouvernement. Le discours officiel a une double finalité : se faire accepter en tant que « libérateur » et distinguer le « polpotisme » du communisme en dénonçant la « révolution trahie » par la « seule clique réactionnaire et fasciste Pol Pot-Ieng Sary ». Le « musée des Crimes génocidaires » est créé à Phnom Penh en 1979 dans l'ancien centre S-21 ; les autorités ont très vite compris sa force d'évocation. On y voit notamment

des instruments de torture et, depuis 1983, des milliers de portraits photographiques des prisonniers. Un grand mémorial, construit à Choeung Ek en 1988, expose les ossements des victimes retrouvés dans les fosses communes. Dans la même période, environ 80 petits mémoriaux sont érigés à travers le pays. À cette époque où le Cambodge n'est pas ouvert au tourisme, S-21 devient non seulement un passage obligatoire pour tous les visiteurs officiels et les journalistes, mais aussi un outil de mobilisation des jeunes Cambodgiens contre la menace khmère rouge toujours réelle : on y amène les soldats, les fonctionnaires, les enfants des écoles. Le gouvernement institue en 1984 une commémoration nationale, la « Journée de la haine » (le 20 mai), devenue « Journée de la colère », où s'enchaînent cérémonies religieuses, discours politiques, témoignages de survivants, représentations théâtrales rejouant les brutalités khmères rouges.

Au milieu des années 1990, et avec la fin de la guerre froide, le ton change : la « mémoire officielle » préconise l'oubli, au nom de la « réconciliation nationale ». Le musée n'est plus entretenu que pour les touristes étrangers (le Cambodge s'est rouvert au monde). Le gouvernement mène une politique de récupération des anciens leaders Khmers rouges : l'heure est au pardon. Par ailleurs, si dans les années 1980 on parlait un peu des Khmers rouges dans les écoles, à partir des années 1990 ils disparaissent des programmes. Un fossé générationnel s'est creusé : ceux qui étaient écoliers dans les années 1990 et 2000 ne connaissent pas ce chapitre noir de l'histoire de leur pays. Pis, quand ils en ont entendu parler, ils n'y croient qu'à moitié.

Ce n'est qu'en 2010 que le premier manuel destiné aux enseignants (et conçu par des historiens) a été diffusé dans le pays. Une nouvelle étape dans la construction de la mémoire s'est ainsi ouverte depuis peu. L'écart se réduit entre les pratiques au sein de la diaspora – où il y a toujours eu une grande production mémorielle – et celles du pays lui-même où de nombreux acteurs (parfois issus de la diaspora) s'efforcent d'ouvrir la parole, de créer des espaces de réflexion et de transmission. Sont créés en 1995 le Centre de documentation pour le Cambodge et en 2006 le Centre Bophana du cinéaste Rithy Panh, qui collecte les documents anciens et contemporains

sur l'histoire nationale et les rend accessibles à travers expositions, projections, débats, « ateliers ». Parallèlement, émerge une nouvelle génération d'artistes khmers ; de plus en plus de « Cambodgiens du Cambodge » écrivent des témoignages. La culture traditionnelle, celle des ballets, du cirque, du théâtre d'ombres, renaît de ses cendres.

Certains villages – mais ces initiatives restent très locales – s'efforcent de faire dialoguer les ex-Khmers rouges avec la population. Nombreux sont les Cambodgiens qui cherchent l'aide de la religion et se raccrochent aux préceptes de la loi karmique (les tueurs paieront dans leurs vies ultérieures). Le bouddhisme a su parfois s'adapter. Ainsi, dans certaines pagodes, les fidèles commémorent les victimes lors de la fête des Morts (Pchum Ben). Même si la plupart des ossements conservés demeurent non identifiés et si beaucoup de familles pleurent des disparus sans savoir où ils reposent, les survivants écrivent sur un papier les noms de leurs morts et les citent dans leur méditation. Ceci les aide à affronter le présent et à faire leur deuil. Le Cambodge apprend à vivre avec ses fantômes.

D'après Ariane Mathieu, « Khmers rouges : De l'utopie à l'apocalypse. Retours de mémoire », *L'Histoire*, n° 381, novembre 2012.

DOCUMENT 11

L'oubli serait salutaire dans la mesure où il préserverait les « forces vives » d'un individu ou d'un groupe. L'homme dont la vie est trop entièrement tournée vers le passé devient paralysé et perd tout moyen d'agir sur le présent. Vécue comme un fardeau, la mémoire met un frein au développement de l'individu, à la progression d'un peuple vers la libre affirmation de lui-même.

« Toute action exige l'oubli », explique Nietzsche. « Un homme qui voudrait sentir les choses de façon absolument et exclusivement historique ressemblerait à quelqu'un qu'on aurait contraint à se priver de sommeil ou à un animal qui ne devrait vivre que de ruminer continuellement les mêmes aliments... Il y a un degré d'insomnie, de

rumination, de sens historique, au-delà duquel l'être vivant se trouve ébranlé et finalement détruit, qu'il s'agisse d'un individu, d'un peuple ou d'une civilisation. » L'oubli, pour Nietzsche, ne constitue pas un défaut de mémoire, une incapacité à retenir le passé, mais il est, au contraire, une faculté positive, un pouvoir actif d'effacement sans lequel la conscience, engorgée de souvenirs, ne pourrait accueillir rien de nouveau : « Nul bonheur, nulle sérénité, nulle espérance, nulle fierté, nulle jouissance de l'instant présent ne pourraient exister sans faculté d'oubli. »

Cette logique de l'oubli met en évidence, par contraste avec le « fardeau » d'une mémoire infaillible, le caractère salutaire de l'oubli. En permettant à la conscience d'écarter la multiplicité de perspectives à l'intérieur de laquelle elle se disperse pour se concentrer sur l'« horizon déterminé » de son action, l'oubli investit le futur de nouvelles possibilités : « La gaieté, la bonne conscience, l'activité joyeuse, la confiance en l'avenir – tout cela dépend, chez l'individu comme chez le peuple, de l'existence d'une ligne de démarcation entre ce qui est clair et bien visible et ce qui est obscur et impénétrable, de la faculté d'oublier opportunément aussi bien que de se souvenir à propos... »

Ainsi compris, l'oubli est source de liberté et de création. Il trouve une justification dans la mesure où il est « nécessaire à la vie ». Pour s'investir dans l'avenir, pour approcher de nouveaux projets, l'homme doit pouvoir se délester du poids du passé. Une conscience trop lourde de mémoire est incapable de saisir les nouvelles possibilités qu'offre le présent et renonce à se transformer.

On pourrait ainsi prétendre que l'oubli est source de régénérescence. En cela, il suivrait le mouvement de la vie et obéirait à la loi de la nature. De la même manière que disparaissent les espèces moins bien adaptées à leur environnement, de la même manière, l'individu doit se délester de tous les souvenirs qui freinent son développement pour ne retenir que ceux qui alimentent ses efforts et sont source d'inspiration dans la construction de sa vie. La sélection naturelle n'est pas autre chose que l'oubli des espèces. Pour survivre, il faut savoir oublier. Pour demeurer sain et fort, l'individu doit abandonner à l'oubli ses souvenirs

douloureux. La nature « voyage léger » : il faut suivre son exemple et ne pas nous encombrer d'un bagage inutile de souvenirs qui minent notre énergie, qui encouragent le ressentiment et le retrait sur soi.

Mais une telle représentation n'est-elle pas trop simpliste ? S'il est certains cas où l'oubli peut en effet être salutaire, un oubli pur et simple, que n'accompagne aucun travail de mémoire, n'est-il pas également dangereux, et n'expose-t-il pas l'individu à un « retour du refoulé » dont les effets peuvent être plus néfastes que le souvenir originaire ? Par ailleurs, si l'oubli peut avoir une fonction thérapeutique au niveau individuel, en va-t-il nécessairement de même sur le plan collectif ? Dans un siècle de génocides, n'y a-t-il pas quelque chose de scandaleux à suggérer que l'oubli pourrait avoir des vertus rédemptrices ? Face à la menace du négationnisme, n'est-il pas irresponsable de laisser entendre que l'oubli, non la mémoire, doit déterminer notre rapport au passé ? En prétendant que l'oubli peut être libérateur, ne nous plaçons-nous pas d'emblée du côté des anciens tortionnaires, des défenseurs de la violence de l'État, de tous ceux qui ont intérêt à occulter le passé, à jeter un voile sur la vérité historique, de manière à n'avoir jamais à répondre de leurs crimes ?

D'après Emmanuel Kattan, *Penser le devoir de mémoire*, PUF, 2002.

DOCUMENT 12

Ne vivons-nous pas une époque où l'injonction au devoir de mémoire est de plus en plus pesante ?

Laure Adler : En tant qu'historienne, je pense que cette injonction est nécessaire à la construction de notre propre avenir. Beaucoup de choses ont été occultées de notre histoire nationale. Qu'il s'agisse de la guerre d'Algérie ou de la Seconde Guerre mondiale, le devoir de mémoire qu'on nous suggère en ce moment est d'autant plus pressant que nos oublis antérieurs ont été importants.

Simon-Daniel Kipman : Cette notion de « devoir » est incohérente à mon sens. Nombreux sont ceux qui ont vécu la Seconde Guerre

mondiale ou la guerre d'Algérie et qui n'ont pas voulu ou pu en parler. Pas parce qu'ils avaient oublié, mais sans doute parce que la douleur était encore trop intense – ce sont les générations suivantes qui s'en sont emparé. Le devoir de mémoire impose une commémoration. Plus récemment, à la date de la catastrophe aérienne du mont Saint-Odile ou de l'explosion de l'usine AZF, on a imposé une remémoration immédiate à des gens qui n'avaient pas vécu ces drames. N'est-il pas aberrant d'imposer une douleur ? Plutôt que de « devoir de mémoire », je préfère parler d'une nécessité de souvenir et d'une obligation d'oubli. Car l'oubli est un outil formidable dans la vie !

Justement, pourquoi, comment ? Pourquoi, paradoxalement, sommes-nous si peu enclins à oublier ?

S.-D. K. : Peut-être parce que nous associons assez systématiquement l'oubli à la vieillesse. Ou à son contraire, c'est-à-dire à la petite enfance. L'oubli est généralement synonyme d'inconscience, de sénilité, donc de vide, de lacune. Alors qu'en réalité l'oubli est un mécanisme de défense formidable contre l'angoisse. Ou plus exactement : contre l'excès d'émotion qui, lui, peut engendrer de l'angoisse.

L. A. : L'oubli est donc une force positive ?! Voilà une idée qui me plaît et que je trouve jubilatoire : personnellement, quand j'oublie quelque chose, j'ai l'impression de perdre pied et que ce que j'ai oublié va prendre de plus en plus de place. Que je vais me retrouver dans un paysage complètement désertique où je n'aurai pas mon mot à dire sur ma propre mémoire. Et je convoque alors toute ma puissance intellectuelle pour retrouver ce petit bout de bloc qui s'est égaré. À ce moment-là, pour moi, l'idée de perdre est insupportable. Ma vie est hantée par l'oubli.

S.-D. K. : Mais ce qui est systématiquement insupportable et douloureux, ce n'est pas l'oubli, c'est la sensation d'avoir oublié ! Cette sensation nous vient toujours de l'extérieur : quelque chose nous fait comprendre qu'on a oublié. Alors l'idée de lacune est atroce. Quelque chose n'est plus maîtrisé. Lorsque j'ai commencé à faire

de la psychiatrie, on pratiquait beaucoup les électrochocs – on en refait, d'ailleurs –, qui entraînaient une perte de connaissance et de conscience. Or, ce qui faisait souffrir les patients, c'était d'ignorer ce qui avait pu se passer pour eux pendant ces séances dont ils ne gardaient aucun souvenir mais que tout leur rappelait au réveil. Il y avait eu « quelque chose » et ce quelque chose manquait.

L. A. : Je crois que l'oubli menace notre intégrité. Nous en tant que totalité. Quand on oublie, on a l'impression d'être morcelé. Que notre être au monde va se fragmenter de manière encore plus importante et que cela va nous conduire à la ruine.

S.-D. K. : Mais, sans oubli, nous ne pourrions pas vivre ! C'est l'oubli qui nous permet la disponibilité à la découverte, à l'invention, à la surprise, à la création. À tous les niveaux : en politique, dans le domaine scientifique et artistique, et au quotidien. En amour, c'est l'oubli qui permet de redécouvrir tous les matins la personne à côté de laquelle on dort et de l'aimer encore, voire plus et mieux. Si on n'oubliait pas, il serait impossible d'aimer dans la durée.

Pourquoi certains oublis sont-ils complets, et d'autres partiels et temporaires ?

S.-D. K. : Puisque l'oubli est un mécanisme de défense contre l'excès d'émotion, si l'émotion est trop forte, il y a « sidération ». Au vrai sens du terme, on est sidéré, aucune image ne subsiste dans notre mémoire : l'oubli est total, le refoulement est primaire, impossible de rien retrouver, aucune construction n'est possible, aucun souvenir. Mais, la plupart du temps, une partie de l'émotion demeure, il reste quelques bribes : c'est l'oubli partiel, le plus fréquent. Les traces effacées sont là et nous habitent.

L. A. : J'ai une question : peut-on parvenir à oublier quelque chose volontairement ? Il y a des tas de souvenirs qui s'accrochent à moi et dont j'aimerais pouvoir me débarrasser...

S.-D. K. : Non, on ne peut pas oublier volontairement. Vouloir oublier quelque chose, c'est y penser encore plus. Constatez : vous

Synthèse

voulez oublier quelqu'un que vous détestez, et vous voilà obnubilé par cette personne. On peut vouloir effacer, mais c'est autre chose...
Dans votre livre L'Oubli et ses Vertus, Simon-Daniel Kipman, vous expliquez qu'il ne servirait à rien d'essayer de lutter contre l'oubli car nous y sommes voués.

S.-D. K. : Oui, car notre cerveau n'a pas la capacité de tout garder. Si on compare la somme de tout ce qu'on a oublié par rapport à tout ce dont on se souvient, c'est énorme. Nous oublions l'essentiel. On oublie tout le temps, on se souvient d'un tout petit nombre de choses. Et les souvenirs en tant que tels n'existent pas, nous les construisons et nous les composons à partir des bribes et des traces. Ils évoluent avec le temps ; nous ne gardons pas toujours le même souvenir d'un même événement au fil du temps...

Extrait de l'entretien entre Laure Adler, romancière,
et Simon-Daniel Kipman, psychanalyste,
propos recueillis par Isabelle Lortholary, *L'Express*, 6 juin 2013.

Synthèse 2017

Retrouver un souvenir perdu est exaltant tandis que ne pas pouvoir se remémorer est déprimant. Quels rapports la mémoire et l'oubli entretiennent-ils ? Essentielle, la mémoire se montre néanmoins incertaine et doit parfois savoir s'effacer devant l'oubli.

La mémoire forge les identités individuelles et collectives qui s'enracinent dans le passé. Même si elles cultivent parfois la nostalgie, les commémorations sont ainsi salutaires, car elles sont à la fois éducatives et préventives. Relayés dans les programmes scolaires, le devoir et le travail de mémoire, quant à eux, s'imposent, notamment pour contrer les négationnismes suite au ^{xx^e} siècle qui a cumulé les barbaries.

Toutefois, la mémoire n'est ni sûre ni objective. Les souvenirs individuels évoluent sans cesse. Les cultures n'entretiennent pas le même souvenir du passé ; contrairement à l'Europe, la Chine, par exemple, préfère la mémoire collective à la mémoire des pierres. En outre*, à l'instar des polémiques autour des événements à commémorer, les historiens, partagés entre le roman national et l'ouverture au monde, se querellent. De plus, l'histoire est écrite par les vainqueurs qui adaptent leur version du passé aux circonstances. Ainsi, les Cambodgiens, après avoir vaincu les Khmers rouges*, en font des monstres sanguinaires, puis les plongent dans l'oubli, avant d'entreprendre, avec eux, une réconciliation nationale.

Précarisée, la mémoire apparaît même inutile puisqu'Internet met à disposition immédiate toutes les connaissances en engendrant une profonde mutation culturelle. De plus, la mémoire est naturellement oublieuse car sa capacité* de stockage est limitée. Plus encore, l'oubli s'avère une valeur à l'égal de la mémoire ; il libère les individus ainsi que les communautés de la prison du passé et les ouvre à de nouvelles possibilités. Un droit à l'oubli devra même être respecté pour préserver les* libertés menacées par la mémoire internet.

Mémoire et oubli se révèlent deux valeurs antagonistes mais liées, complémentaires. Cette loi de la vie n'enlève rien au désarroi de la personne qui, son conjoint étant décédé, voit disparaître les souvenirs partagés et se trouve amputée d'une partie de son identité*.

350 mots

Francis COLLET

Raisonnement logique et mathématiques



Nouveau : pour la session 2018, la durée de l'épreuve sera de 2 h 30 (3 parties de 5 questions chacune). Les exercices et le nombre de questions seront adaptés à cette durée.

Descriptif de l'épreuve

L'épreuve de Raisonnement logique et mathématiques évalue l'aptitude des candidats à utiliser les concepts et outils mathématiques enseignés durant leurs études secondaires. Ils doivent ainsi démontrer leur capacité à modéliser les problèmes et apporter une solution grâce aux outils de logique, d'arithmétique ou de géométrie.

L'épreuve se décompose en 3 parties de 5 questions chacune. Chaque question se compose de 4 propositions. Toutes les réponses sont possibles. Par exemple, dans une même question, les propositions peuvent être toutes vraies, ou toutes fausses.

1^{re} partie : raisonnement logique

Le candidat met en œuvre des outils simples adaptés à la résolution des exercices proposés. Il doit faire preuve d'adaptation rapide d'une question à l'autre, les questions étant indépendantes.

2^e partie : raisonnement mathématique

Le candidat doit démontrer sa maîtrise des outils faisant partie du programme de mathématiques des filières générales du baccalauréat. Les questions y sont également indépendantes.

3^e partie : problème mathématique

Dans cette partie, le candidat doit mettre en œuvre les outils mathématiques pour répondre à une problématique d'entreprise. L'objectif de cette partie est de tester la capacité du candidat à appliquer des notions mathématiques dans un contexte économique. Les questions peuvent être dépendantes. Le candidat peut donc exploiter les résultats obtenus précédemment pour répondre aux questions suivantes.

Conseils

Notions à connaître

Étude des fonctions et, entre autres, les notions suivantes :

- Détermination des ensembles de définition.
- Tableaux de variation.
- Équations du second degré : racines, extrema, représentation.
- Symétrie par rapport à l'origine (fonction impaire) et par rapport à l'axe des ordonnées (fonction paire).

Fonction exponentielle et logarithme népérien et, entre autres, les notions suivantes :

- Représentation graphique de ces fonctions.
- Propriétés usuelles : $\ln(xy) = \ln(x) + \ln(y)$, $\ln(x^\alpha) = \alpha \ln(x)$,
 $\ln(1/x) = -\ln(x)$, $\ln(e^y) = y$, $e^x e^y = e^{x+y}$, $e^x / e^y = e^{x-y}$,
 $y = e^{x \ln(b)} = e^{\ln(b)x} = (e^{\ln(b)})^x = b^x$
- Calcul des intérêts composés et de la durée d'un placement.

Limites et, entre autres, les notions suivantes :

- Calcul d'une limite d'une fonction au voisinage de l'infini et d'un point à l'aide des limites usuelles.
- Limites des fonctions suivantes au voisinage des bornes de l'intervalle de définition : e^x , $\ln(x)$, x^n
- Règles de calcul dites « croissances comparées » et « limite des fonctions rationnelles ».
- Détermination d'une asymptote verticale ou horizontale.

La notion de dérivée et, entre autres, les notions suivantes :

- Signification graphique de la dérivée (tangente en un point).
- Calcul de l'équation de la tangente et position par rapport à la fonction.
- Dérivées usuelles de la forme x^n , \sqrt{u} , e^u , $\ln(u)$, u/v , u^α
- Détermination des extrema pour une fonction à une variable.

Statistiques et probabilités et, entre autres, les notions suivantes :

- Calcul d'une moyenne, d'une moyenne pondérée, d'une espérance, d'une variance.
- Dénombrement (combinaisons et arrangements).
- Densité d'une loi.
- Intervalle de fluctuation, échantillonnage.

- Loi binomiale, loi normale.
- Probabilités conditionnelles, diagrammes de Venn, arbres de décision.

Intégration et, entre autres, les notions suivantes :

- Primitives et en particulier des fonctions x^n , \sqrt{u} , e^u , u' / u , $u' u^\alpha$
- Calcul d'une surface à l'aide d'une intégrale.

Suites arithmétiques et géométriques et les outils suivants :

- Calcul de fractions.
- Calcul des exposants : $a^m a^n = a^{m+n}$, $a^m / a^n = a^{m-n}$, $(ab)^m = a^m b^m$,
 $(a^m)^n = a^{mn}$, $a^{\frac{1}{m}} a^{\frac{1}{n}} = a^{\frac{1}{m} + \frac{1}{n}}$, $\sqrt{x} = x^{\frac{1}{2}}$...
- Identités remarquables.
- Manipulation des inégalités.
- Notions géométriques usuelles : surfaces, périmètres, distances, volumes...
- Résolution de systèmes linéaires et non linéaires.
- Utilisation des unités usuelles : masse, volume, vitesse, accélération...

Préparation de l'épreuve

- Essayez de couvrir toutes les notions. Ne pas maîtriser un point du programme n'est pas éliminatoire.
- S'entraîner sur les annales vous apportera de l'aisance. Les annales d'une année particulière ne couvrent pas forcément toutes les notions. Même si certaines notions sont couvertes, elles peuvent être utilisées dans un cadre ou des exercices différents.
- N'ayant pas de calculatrice à votre disposition, vous n'aurez généralement pas besoin d'un résultat exact mais plutôt d'une approximation du résultat pour répondre à la question.
- Prenez contact avec votre enseignant en mathématiques qui pourra vous aider à mieux appréhender certaines notions.

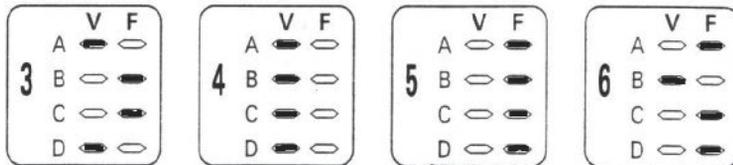
Consignes

Le jour de l'épreuve

- Prenez le temps de bien lire et comprendre la question avant de vous lancer dans les calculs.
- Chaque question apporte le même nombre de points. Gérez votre temps en conséquence.
- Pour les 2 premières parties, commencez par les questions pour lesquelles vous êtes à l'aise. Changez de question si vous n'identifiez pas rapidement la méthode de résolution.
- Vérifiez que vos réponses sont cohérentes avec les informations données et ne sont pas incompatibles les unes avec les autres.
- En fin d'épreuve, revérifiez vos calculs et vos réponses.

Important : l'utilisation d'une calculatrice est strictement interdite. Chaque question comporte quatre items, notés A) B) C) D). Pour chaque item, vous devez signaler s'il est vrai en l'indiquant sur la grille de réponses.

Exemples :



Règle d'attribution des points : vous disposez d'un capital de points initial. Chaque erreur entraîne une pénalité (P) qui entame votre capital. Une absence de réponse entraîne une pénalité (p) qui entame aussi votre capital (p est inférieur à P). Enfin, un bonus est attribué si vous répondez correctement aux quatre items d'une même question.

COEFFICIENTS ATTRIBUÉS À CETTE ÉPREUVE

ESDES 7	ESSCA 8	IÉSEG 8
------------	------------	------------

EXERCICES N° 1 À 6 : RAISONNEMENT LOGIQUE

— Question 1

Un grand-père collectionne les véhicules à pédales. Il possède des vélos (2 roues, 1 place et un guidon), des tricycles (3 roues, 1 place et un guidon) et des voitures (4 roues, 2 places et un volant). Ses 11 petits-enfants peuvent s'installer tous en même temps dans les véhicules et occupent toutes les places. On sait que :

- Le nombre de roues est égal à 4 fois le nombre de guidons moins le nombre de places dans une voiture ;
- Il y a un tricycle de moins que l'ensemble des autres véhicules.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

- A) Il possède 3 vélos.
- B) Les véhicules biplaces sont exactement 2 fois moins nombreux que les véhicules monoplaces.
- C) Le nombre de roues est impair.
- D) Il devra acheter un vélo pour avoir autant de vélos que de tricycles.

— Question 2

Trois amies organisent une grande fête d'anniversaire. Pour se faire, chacune prépare une boisson à la grenadine, mélange de sirop et d'eau. Albane apporte 4 litres, Bérénice 6 litres et Claire 2 litres. Elles ont utilisé au total 60 cl de sirop pour ces préparations.

On mélange la boisson de Claire avec la moitié de celle d'Albane. Ce nouveau mélange contient 20 cl de sirop. On mélange le reste de la boisson d'Albane avec la moitié de celle de Bérénice. Le pourcentage de sirop dans cette nouvelle boisson est le même que celui dans la boisson originale de Claire.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

- A) Claire a utilisé 15 cl de sirop.
- B) Albane a utilisé plus de sirop que Bérénice.
- C) Un invité se sert 20 cl de la boisson de Bérénice. Il a donc 1 cl de sirop dans son verre.
- D) Un invité se sert dans un verre, 10 cl de chacune des 3 boissons servies. Il a donc dans son verre 2 cl de sirop.

— Question 3

Lors d'un congrès, 3 intervenants : Pierre, Pascal et Paul doivent présenter successivement leur dossier personnel. Suite à une erreur administrative, chacun d'entre eux est en possession du dossier d'un de ses deux concurrents et porte le badge de l'autre.

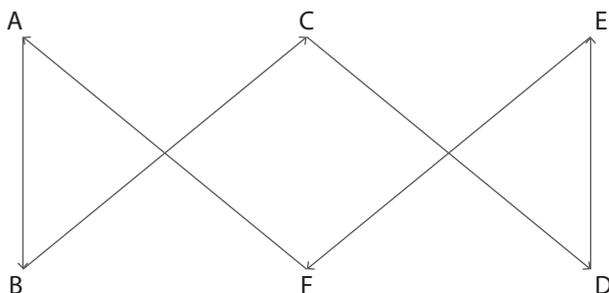
On sait que l'intervenant qui porte le badge de Pierre détient le dossier de Pascal.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

- A) Pierre a le dossier de Pascal.
- B) Pascal porte le badge de Pierre.
- C) Paul porte le badge de Pascal.
- D) Pierre porte le badge de Paul.

— Question 4

Une compétition nautique entre 2 bateaux est organisée sur le parcours suivant :



ABDE forme un rectangle. La distance AB est de 3 milles nautiques (1 mille nautique = 1 852 mètres). La distance AE est de 8 milles nautiques. C est le milieu du segment AE. F est le milieu du segment BD. Les bateaux partent en même temps et doivent parcourir le trajet ABCDEFA.

- Le bateau 1 vogue à une vitesse constante de 20 nœuds (1 nœud = 1 mille nautique par heure).
- Le bateau 2 avance à des vitesses différentes en fonction des endroits du parcours :
 - * 15 nœuds sur les parties AB et DE ;

- * 20 nœuds sur les parties BC et EF ;
- * 25 nœuds sur les parties CD et FA.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

- A. La distance totale parcourue est de 30 milles nautiques.
- B. Le bateau 1 mettra 1 h 18 minutes pour boucler le parcours.
- C. Le bateau 1 arrivera après le bateau 2.
- D. Le bateau 1 doublera 2 fois le bateau 2.

— Question 5

Une urne contient 2 boules : une verte et une rouge. On tire au hasard n fois ($n \geq 2$) une boule de cette urne en la remettant après avoir noté sa couleur. On note A_n et B_n les événements :

- A_n : « Au cours de n tirages, on obtient des boules des 2 couleurs ».
- B_n : « Au cours de n tirages, on obtient au plus une boule verte ».

À partir de ces informations, on peut conclure que :

A) $P(A_2) = \frac{1}{2}$

B) $P(\overline{A_n}) = \frac{1}{2^{n-1}}$

C) $P(B_2) = \frac{1}{2}$

- D. La probabilité d'avoir A_3 et B_3 est égale à $3/8$.

— Question 6

Les salariés d'une entreprise peuvent avoir 3 statuts différents : cadre, agent de maîtrise ou employé.

Ces N salariés se répartissent équitablement dans k services différents. Dans chacun de ces services, il y a des employés, 2 cadres et 4 agents de maîtrise.

À partir de ces informations, on peut conclure que :

- A) Le nombre total de salariés non cadres est égal à : $N - 2.k$
- B) Le nombre d'employés par service est égal à : $(N - 6) / k$
- C) La proportion d'agents de maîtrise dans l'entreprise vaut : $4.N / k$
- D) Si $N = 126$ et s'il y a 12 cadres dans l'entreprise, le nombre d'employés par service est de 12.

EXERCICES N° 7 À 12 : RAISONNEMENT MATHÉMATIQUE

— Question 7

On considère la fonction f définie pour tout x de \mathbb{R} par $f(x) = 1 + x - xe^{-x^2+1}$.
On note C_f sa courbe représentative dans un repère orthonormé (O, I, J) du plan.

- A) Le point J appartient à C_f .
- B) Le réel 1 admet trois antécédents par la fonction f .
- C) Pour tout x de \mathbb{R} , $f'(x) = 1 + 2xe^{-x^2+1}$.
- D) La tangente T_0 à la courbe C_f au point d'abscisse 0 a un coefficient directeur positif.

— Question 8

On considère la fonction f définie pour tout x de $]0; +\infty[$ par $f(x) = \frac{5\ln(x)}{\sqrt{x}}$.

On note C_f sa courbe représentative dans un repère orthonormé (O, I, J) du plan.

- A) Pour tout x de $]0; +\infty[$, $f'(x) = \frac{5(\ln(x)-2)}{2x\sqrt{x}}$.
- B) L'équation $f(x) = -5$ est équivalente à l'équation $x = \frac{1}{(e^x)^2}$.
- C) La tangente T à la courbe C_f au point I a pour équation $y = 5x - 5$.
- D) f admet un maximum sur $]0; +\infty[$ qui vaut $\frac{10}{e}$.

— Question 9

Soit la fonction f_k définie pour tout x de $]0; 1[$ par $f_k(x) = x(\ln(x))^2 + kx$, avec $k \in \mathbb{R}$.

On note C_k la courbe représentative de la fonction f_k dans un repère orthonormé (O, I, J) du plan.

On note A_k le point de C_k qui a pour abscisse 1.

- A) C_0 admet deux tangentes parallèles à (OI) .
- B) La tangente à C_k en A_k est la droite (OA_k) .
- C) Pour tout x de $]0;1[$, $f_1'(x) = (\ln(x) + 1)^2$.
- D) Il existe au moins une valeur réelle de k tel que C_k coupe l'axe des abscisses.

— **Question 10**

On considère la fonction f définie pour tout x de \mathbb{R} par $f(x) = (x+1)^2 e^{-x}$.
 On considère la fonction g définie pour tout x de \mathbb{R} par $g(x) = e^{-x}$.
 On note C_f et C_g leurs courbes représentatives respectives dans un repère orthonormé (O, I, J) du plan.

- A) La fonction f est croissante sur $[0; +\infty[$.
- B) C_f et C_g admettent comme unique point d'intersection le point J .
- C) La tangente à C_f en J et la tangente à C_g en J sont perpendiculaires.
- D) L'ensemble solution de l'inéquation $1 > g(x)$ est $] -\infty; 0[$.

— **Question 11**

Avant l'examen du baccalauréat en fin d'année, les élèves de terminales d'un lycée passent deux examens blancs. 60 % des élèves réussissent le premier examen blanc. La probabilité de rater le deuxième examen blanc est de 0,3 si le premier a été raté et de 0,2 si le premier a été réussi.

- A) La probabilité qu'un lycéen réussisse les deux examens blancs est strictement supérieure à 0,5.
- B) La probabilité qu'un lycéen réussisse le deuxième examen blanc est strictement supérieure à 0,5.
- C) Si un lycéen réussit le deuxième examen blanc, la probabilité qu'il ait réussi le premier examen blanc est strictement supérieure à 0,5.
- D) Si un lycéen rate le deuxième examen blanc, la probabilité qu'il ait également raté le premier examen blanc est strictement supérieure à 0,5.

— **Question 12**

Soit la fonction f_n définie pour tout x de \mathbb{R} par $f_n(x) = x^n e^{-x^2}$, avec $n \geq 2$.
 On note C_n la courbe représentative de la fonction f_n dans un repère orthonormé (O, I, J) du plan.

On note S_n le point de C_n qui a pour abscisse $\sqrt{\frac{n}{2}}$.

A) Pour tout x de \mathbb{R} , $f'_n(x) = -2nx^n e^{-x^2}$.

B) Le maximum de la fonction f_n sur \mathbb{R} est $\sqrt{\frac{n}{2}}$.

C) Pour tout $n \geq 2$, $S_2 \in C_n$

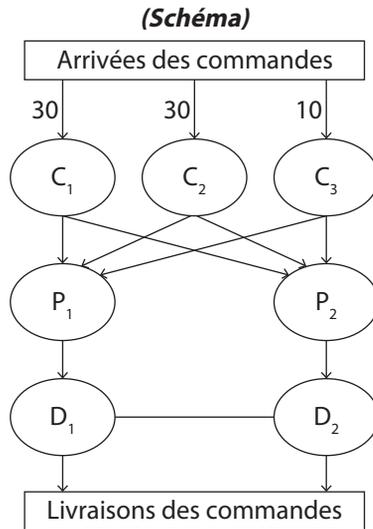
D) Pour tout $n \geq 2$, l'axe des abscisses est la tangente à C_n à l'origine du repère.

EXERCICES N° 13 À 18 : PROBLÈME MATHÉMATIQUE

Certaines questions peuvent être traitées indépendamment. D'autres nécessitent les résultats obtenus dans les questions précédentes.

Une société de vente par correspondance gère un réseau commercial et logistique composé de trois centres de commandes (C_1, C_2, C_3), de deux centres de préparation de commandes (P_1, P_2), et de deux centres de distribution D_1, D_2 . Pour répondre à la demande de fin d'année, la direction générale désire évaluer la capacité mensuelle du réseau, c'est-à-dire le nombre maximum de commandes pouvant être prises, préparées et livrées en un mois. Le réseau (*voir schéma*) possède les caractéristiques suivantes exprimées en milliers de commandes par mois :

- les capacités maximales de prise de commandes des centres C_1, C_2 et C_3 sont respectivement de 30, 30 et 10. Toutes les commandes arrivées aux centres C_1, C_2 et C_3 doivent être traitées.
- Les capacités maximales de préparation des centres P_1 et P_2 sont respectivement de 10 et 60.
- Toutes les commandes arrivées aux centres P_1 et P_2 doivent être préparées.
- Les capacités de distribution pour les centres D_1 et D_2 sont respectivement de 30 et 50.
- Toutes les commandes arrivées aux centres D_1 et D_2 doivent être distribuées.
- Chaque centre de prise de commandes (C_1, C_2, C_3) peut alimenter les deux centres de préparation (P_1 et P_2) mais les capacités des liaisons informatiques limitent à un maximum de 20 000 commandes par mois le flux entre un centre de commande (C_1, C_2, C_3) et un centre de préparation de commandes (P_1 ou P_2).
- Le centre P_1 alimente uniquement le centre D_1 et le centre P_2 alimente uniquement le centre D_2 .
- Le centre D_2 a la possibilité de transférer une partie de son activité sur le centre D_1 ; ce transfert ne peut pas dépasser 20 000 commandes par mois et ne réduit pas la capacité maximale de distribution du centre D_2 .



— **Question 13**

Durant le mois dernier, on a relevé les informations suivantes : les centres de commandes C_1 et C_2 ont reçu chacun 20 000 commandes et le centre C_3 a reçu seulement 10 000 commandes ; le centre P_1 avait reçu 10 000 commandes de C_1 et aucune commande de C_2 ; le centre P_2 avait reçu 10 000 commandes de C_3 . Le centre D_2 n'a transféré aucune partie de son activité sur le centre D_1 .

À partir des informations précédentes, on peut conclure qu'au mois dernier :

- A) Le centre P_1 a reçu 10 000 commandes de C_3 .
- B) Le centre P_2 a reçu entre autre 10 000 commandes de C_3 et 20 000 commandes de C_2 .
- C) Les centres de distribution D_1 et D_2 ont distribué au total 50 000 commandes.
- D) Si D_2 avait transféré 10 000 commandes de son activité sur le centre D_1 alors les centres de distribution D_1 et D_2 auraient distribué au total 50 000 commandes.

— Question 14

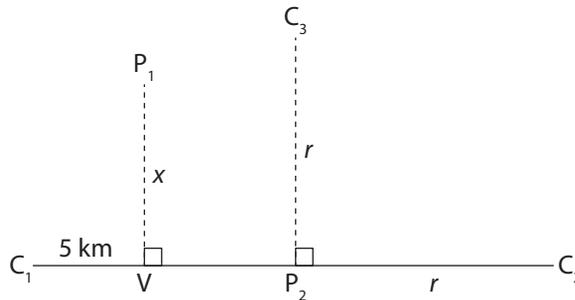
L'historique a permis de constater que parmi toutes les commandes arrivant à la société, il y en a 50 % qui arrivent à C_1 et seulement 30 % qui arrivent au centre C_2 (et donc 20 % arrivent à C_3). On a aussi constaté que 70 % des commandes transmises aléatoirement par l'un quelconque des centres de commandes (C_1 , C_2 ou C_3) sont préparées au centre P_1 (et donc 30 % y sont préparées au centre P_2).

Sur la base des informations précédentes, on peut conclure :

- A) La probabilité qu'une commande soit reçue par le centre C_1 et préparée dans le centre P_1 est égale à 0.35.
- B) Il y a 1 chance sur 2 pour qu'une commande soit préparée dans le centre P_1 et reçue par l'un des centres C_1 ou C_3 .
- C) La probabilité qu'une commande soit préparée dans le centre P_2 est égale à 0.35.
- D) Quand une commande a été préparée dans le centre P_2 , la probabilité qu'elle ait été reçue par le centre C_3 est égale à 0.20.

— Question 15

Le siège de la société se trouve dans la ville V . Les centres C_1 , C_2 , C_3 , P_1 et P_2 se situent dans des villes différentes dont la configuration géographique est la suivante (voir figure). Toutes les distances s'expriment en Km. C_1 , C_2 , C_3 , P_1 se trouvent à la même distance r de P_2 . C_1 , C_2 , P_2 et la ville V sont alignés. La ville V se situe à une distance x de P_1 et à une distance de 5 Km de C_1 .



À partir des informations précédentes, on peut conclure que :

- A) $x^2 - 10r + 25 = 0$.
- B) Pour aller de P_1 à C_3 il faut parcourir au moins la distance $\sqrt{2r^2 + x^2 - 2xr + 10r + 25}$.
- C) La distance minimale entre P_1 et C_2 est égale à $\sqrt{4r^2 + x^2 - 25}$.
- D) Pour aller de la ville V à C_2 en passant par C_3 on parcourt au moins la distance $r\sqrt{2} + \sqrt{2r^2 - 10r + 25}$.

— Question 16

Dans les conditions de capacités maximales des différents centres, l'historique des commandes a montré que la situation mensuelle qui permet de distribuer le plus de commandes (c'est-à-dire celle qui maximise les capacités mensuelles de distribution pour les centres D_1 et D_2) est la suivante : les centres de commandes C_1 , C_2 et C_3 devant traiter respectivement 30 000, 20 000 et 10 000 commandes ; le centre P_2 devant préparer 20 000 commandes de C_1 , 20 000 commandes de C_2 et 10 000 commandes de C_3 . On appelle situation optimale la situation permettant de distribuer le plus grand nombre de commandes.

À partir des informations précédentes, on peut conclure que dans la situation optimale :

- A) Le centre P_1 ne reçoit aucune commande ni de C_2 ni de C_3 .
- B) Le centre D_2 n'a pas l'obligation de transférer une partie de son activité sur le centre D_1 .
- C) Pour pouvoir distribuer plus de commandes, il suffit d'augmenter la capacité de liaison informatique reliant le centre C_1 au centre P_1 .
- D) Pour pouvoir distribuer plus de commandes, il suffit d'augmenter la capacité de liaison informatique reliant le centre C_2 au centre P_2 .

— Question 17

Les capacités de préparation des centres P_1 et P_2 ne sont plus limitées comme indiqué initialement.

On note respectivement x et y les capacités journalières de préparation pour P_1 et P_2 . Dans chaque centre de préparation P_1 et P_2 , il y a 3 équipes de personnes qui y travaillent : une équipe du matin, une équipe

Raisonnement logique et mathématiques

de l'après-midi, et une équipe de nuit. On sait que chaque commande préparée par le centre P_1 nécessite 2 heures de travail le matin, 2 heures l'après-midi et 4 heures de travail la nuit. Chaque commande préparée par le centre P_2 nécessite 2 heures de travail le matin, 3 heures l'après-midi et 1 heure de travail la nuit. La direction limite le travail journalier global à un maximum de 6 000 heures le matin, 8 000 heures l'après-midi et 6 000 heures la nuit. L'objectif est de préparer le maximum de commandes.

À partir des informations précédentes, on peut en conclure que :

- A) $2x + 3y \leq 8000$
- B) Avec les conditions de travail fixées par la direction, le centre P_1 ne peut pas préparer plus de 1 500 commandes en 24 heures.
- C) Avec les conditions de travail fixées par la direction, les centres P_1 et P_2 peuvent préparer respectivement 1 500 et 1 000 commandes en 24 heures.
- D) La capacité optimale de préparation journalière totale des 2 centres P_1 et P_2 est égale à 3 000 commandes.

— Question 18

La société prévoit 70 000 commandes pour le mois prochain. Les capacités actuelles des centres ne pourront pas traiter la totalité de ces commandes. Pour prendre en compte ces prévisions, plusieurs solutions sont envisagées par différents services de la société :

- le service commercial propose d'augmenter les capacités de l'un des centres C_1 ou C_2 ;
- le service informatique propose d'augmenter les capacités de transmission de toutes les lignes au départ de C_1 et C_2 ;
- le service de la logistique propose d'augmenter la capacité de préparation de P_1 à 20 000 commandes ;
- et enfin le service des ressources humaines propose de transférer temporairement, pour le mois prochain, du personnel de C_1 vers C_3 , ce qui permettrait le glissement d'une capacité de 10 000 commandes au profit de C_3 .

Une seule des solutions proposées par les différents services peut se réaliser.

À partir des informations précédentes, on peut conclure :

- A) La solution du service commercial ne permet pas de prendre en compte l'augmentation des commandes du mois prochain.
- B) La solution du service informatique peut permettre de prendre en compte l'augmentation des commandes du mois prochain.
- C) La solution du service logistique permet de prendre en compte l'augmentation des commandes du mois prochain.
- D) La solution du service des ressources humaines ne permet pas de prendre en compte l'augmentation des commandes du mois prochain.

Tableau des bonnes réponses

Questions	Solutions	Questions	Solutions	Questions	Solutions
1	VFFV	7	VVFF	13	FVVV
2	FFVF	8	FFVV	14	VFFV
3	FFFF	9	FVVF	15	VFFV
4	FVFF	10	FFVF	16	VVFF
5	VVFF	11	FVVF	17	VVFF
6	VFFF	12	FFVV	18	VVFF

Ouverture culturelle



45 minutes

Descriptif de l'épreuve

L'épreuve d'Ouverture culturelle a pour objectif d'évaluer chez le candidat sa connaissance de la culture générale.

L'ensemble des questions posées porte à la fois sur la culture académique que doit posséder tout candidat et sur l'actualité nationale et internationale que l'on retrouve à tous les niveaux des thématiques.

Pour l'ensemble des QCM, toutes les combinaisons sont possibles : dans une même question, toutes les réponses peuvent être soit fausses, soit vraies.

Le candidat est donc testé sur sa capacité à mobiliser, dans un temps limité, des connaissances prouvant une curiosité intellectuelle et une solide ouverture culturelle, outils fondamentaux pour être en mesure d'apprécier le monde contemporain et de s'épanouir pleinement dans un cursus d'école de commerce.

L'épreuve comporte 65 QCM répartis en 4 grandes thématiques :

- histoire, géographie, mythes et religions ;
- idées, sciences et techniques ;
- politique, économie, société ;
- arts, loisirs, médias.

Conseils

- Lisez régulièrement la presse (un bon hebdomadaire qui analyse l'actualité ou un quotidien national), mais il faut aussi aller plus loin dans votre connaissance et votre compréhension de l'actualité en cultivant une attitude de curiosité face à l'information, en vous intéressant aux grands problèmes de notre époque.
- Soyez attentif aux grandes orientations de l'actualité sur lesquelles pourraient porter les QCM.
- Rédigez des fiches de révisions sur des sujets qui reviennent souvent dans l'actualité ou qui font débat : indiquez-y les dates importantes, les noms des personnalités, des pays ou des grands groupes impliqués, définissez les grandes idéologies ou les grands événements de l'actualité en y apportant des détails chiffrés, en les situant géographiquement...
- Rédigez des fiches de révisions sur les incontournables de la culture générale : grands mouvements philosophiques et littéraires, figures emblématiques et théories incontournables de l'histoire socio-économique, politique, scientifique, médiatique, etc.
- Revoyez vos cours de la seconde à la terminale ou replongez-vous dans vos manuels scolaires du lycée, notamment en histoire-géographie.
- Préparez-vous à l'aide d'ouvrages qui entraînent aux QCM de culture générale même s'ils ne préparent pas spécifiquement au concours ACCÈS.

Consignes

Le jour de l'épreuve

Chaque question comporte quatre items, notés A) B) C) D). Pour chaque item, vous devez signaler s'il est vrai en l'indiquant sur la grille de réponses en marquant la case sous la lettre V ; ou faux en l'indiquant sur la grille de réponses en marquant la case sous la lettre F.

Exemples :

	V	F
A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	V	F
A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	V	F
A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5 B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	V	F
A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
6 B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Règle d'attribution des points :

Vous disposez d'un capital de points initial. Chaque erreur entraîne une pénalité (P) qui entame votre capital. Une absence de réponse entraîne une pénalité (p) qui entame aussi votre capital (p est inférieur à P). Enfin, un bonus est attribué si vous répondez correctement aux quatre items d'une même question.

COEFFICIENTS ATTRIBUÉS À CETTE ÉPREUVE

ESDES 4	ESSCA 3	IÉSEG 3
------------	------------	------------

Vous disposez de 45 minutes pour répondre aux 65 questions suivantes numérotées de 1 à 65.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, MYTHES ET RELIGIONS

— Question 1

Le Canada :

- A) a pour capitale fédérale Montréal.
- B) est bordé par deux océans.
- C) est une monarchie constitutionnelle.
- D) célèbre, en 2017, les 200 ans de la Confédération.

— Question 2

La Guerre froide :

- A) s'est caractérisée par une bipolarisation.
- B) a débuté en 1956.
- C) a eu pour acmé l'épisode de la Baie de Rio.
- D) a conduit les partis communistes des pays de l'Est à créer le *Kominform*.

— Question 3

Mythes :

- A) la cosmogonie raconte la création du monde.
- B) *mythologie* vient de « mytho », fable et de « logos », naissance.
- C) la théogonie raconte la naissance de l'homme.
- D) un mythe eschatologique narre la fin du monde.

— Question 4

Volcans du monde :

- A) le Mont Fuji.
- B) le Piton de la Fournaise.
- C) l'Etna.
- D) la montagne Souffrée.

— Question 5

Épisodes de l'histoire de Chine :

- A) le Grand Bond en avant.
- B) la Marche de l'Empereur.

- C) le Printemps de Shanghai.
- D) la Révolution Culturelle.

— **Question 6**

Détroits et canaux :

- A) le Canal de Panama, entre l'Atlantique et le Pacifique.
- B) le Détroit de Gibraltar relie l'océan Atlantique et la Méditerranée.
- C) le Canal de Suez, entre la Méditerranée et la Mer Rouge.
- D) le Détroit du Bosphore relie la mer Noire et la mer Égée.

— **Question 7**

Vocabulaire religieux :

- A) *l'hagiographie* est l'étude des textes sacrés.
- B) la *métempsychose* est le passage de l'âme d'un corps vers un minéral.
- C) le *qi gong* est le nom d'une religion.
- D) *l'Oumma* est un texte sacré musulman.

— **Question 8**

Dynasties royales de France :

- A) les Capétiens.
- B) les Carolingiens.
- C) les Flaviens.
- D) les Mérovingiens.

— **Question 9**

Îles et territoires :

- A) l'île de Malte appartient à la Grèce.
- B) l'île de Madère appartient au Portugal.
- C) les îles des Açores appartiennent à l'Espagne.
- D) l'île de Pâques appartient au Chili.

— **Question 10**

La Réforme :

- A) a donné naissance à l'église orthodoxe.
- B) s'est développée grâce à l'invention de l'imprimerie.
- C) a été organisée par Luther.
- D) a dénoncé le commerce des bienveillances.

— **Question 11**

Lieux mythologiques :

- A) le Styx est le fleuve des Enfers.
- B) la roche Tarpéienne est le nom donné au rocher de Sisyphe.
- C) le mont Olympe est le lieu où se réunissent les dieux gréco-romains.
- D) le jardin des Hespérides est un jardin d'immortalité.

— **Question 12**

La CGT :

- A) est née après la Seconde Guerre mondiale.
- B) signifie *Confédération Générale des Traders*.
- C) est favorable au travail du dimanche.
- D) est affiliée au Parti Socialiste.

— **Question 13**

Capitales :

- A) Bucarest en Slovaquie.
- B) Kiev en Ukraine.
- C) Niamey en Mauritanie.
- D) Katmandou au Bangladesh.

— **Question 14**

Louis XIV :

- A) a régné 32 ans.
- B) est né au château de Versailles.
- C) a promulgué l'Édit de Nantes.
- D) a eu Sully pour Ministre de l'économie.

— **Question 15**

La Seine :

- A) a pour affluent l'Yonne.
- B) est le plus long fleuve de France.
- C) a connu une grande crue en 1910.
- D) est reliée à l'Escaut par un canal à grand gabarit.

— **Question 16**

L'hindouisme :

- A) est une religion monothéiste.
- B) repose sur une conception cyclique de la vie.
- C) a pour textes fondamentaux *Les Shivas*.
- D) n'est pas pratiqué en Chine.

IDÉES, SCIENCES ET TECHNIQUES

— **Question 17**

La mission Proxima :

- A) a été nommée ainsi en hommage à l'étoile la plus proche du système solaire.
- B) a pour objectif principal le renouvellement de l'équipage européen de la station spatiale internationale.
- C) implique Thomas Pesquet, le 8^e Français à se rendre dans l'espace.
- D) ses astronautes ont rejoint la Station spatiale internationale à bord de la capsule *Voyager*.

— **Question 18**

En France, le prélèvement à la source qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018 :

- A) ne s'appliquera qu'aux salariés.
- B) est un chantier fiscal conduit par Emmanuel Macron.
- C) intègrera, pour la première fois, la contribution sociale généralisée (CSG).
- D) signera la fin de la déclaration des revenus.

— **Question 19**

Le bluetooth :

- A) a été mis au point en 2004.
- B) est une technologie d'origine japonaise.
- C) utilise les liaisons par infrarouge.
- D) peut avoir, sans obstacle, une portée de 200 mètres.

— Question 20

La réforme de l'orthographe française :

- A) a été élaborée depuis les années 1990.
- B) ne s'applique pas dans les pays francophones.
- C) admet les graphies *ognon* et *nenufar*.
- D) a été inscrite dans les programmes scolaires.

— Question 21

Ouragans et typhons :

- A) les ouragans se forment en Asie de l'est.
- B) leur force est mesurée selon l'échelle de Richter.
- C) ils ont une saisonnalité.
- D) les typhons se forment dans l'Atlantique nord.

— Question 22

Panama papers :

- A) est le nom du scandale financier révélant le contenu de plusieurs centaines d'accords fiscaux très avantageux conclus avec le fisc luxembourgeois.
- B) plus de 10 millions de documents ont été rendus accessibles.
- C) les dossiers ont été diffusés par Julian Assange.
- D) aucun Français n'est impliqué dans cette affaire.

— Question 23

Explorateurs et grandes découvertes :

- A) Magellan a mené l'expédition du premier tour du monde.
- B) Jacques Cartier est le premier à avoir découvert le Canada.
- C) Marco Polo a contribué à faire connaître les territoires de l'Océanie.
- D) Vasco de Gama été le premier Européen à trouver la route de l'Inde en contournant l'Afrique.

— Question 24

Langue française :

- A) la locution *après que* gouverne l'indicatif.
- B) *augure* est féminin.
- C) *impéritie* est synonyme d'immortalité.
- D) *espèce* est masculin.

— **Question 25**

La « pyramide des besoins » :

- A) a été inventée par Abraham Maslow.
- B) hiérarchise les besoins des hommes à partir d'observations réalisées en 1990.
- C) place l'accomplissement de soi tout en haut de l'échelle.
- D) laisse les besoins de sécurité en bas de la pyramide.

— **Question 26**

Os humains :

- A) le maxillaire.
- B) le trapèze.
- C) l'os vulaque.
- D) la mandibule.

— **Question 27**

Élevages d'animaux :

- A) la conchyliculture pour les coquillages.
- B) l'aviculture pour les serpents.
- C) la sériciculture pour les vers à soie.
- D) l'apiculture pour les carpes.

— **Question 28**

En 1898, Pierre et Marie Curie ont découvert :

- A) le radium.
- B) le curium.
- C) le polonium.
- D) le plutonium.

— **Question 29**

Espèces animales en voie d'extinction ou disparues :

- A) le dodo.
- B) l'abeille.
- C) le rhinocéros blanc.
- D) le tigre de Sumatra.

— Question 30

La sophistique :

- A) « Tous les hommes sont mortels, or Socrate est un homme donc Socrate est mortel » est un sophisme.
- B) Gorgias était un célèbre sophiste.
- C) la maxime des sophistes était « Carpe diem ».
- D) un sophisme est un raisonnement à la logique fallacieuse.

— Question 31

L'énergie solaire :

- A) est produite par fusion nucléaire.
- B) est stable.
- C) est la plus répartie à travers le monde.
- D) n'est pas renouvelable.

— Question 32

Représentations du monde :

- A) le géocentrisme place la Terre au centre de l'univers.
- B) Galilée a fondé le modèle héliocentrique.
- C) avant l'héliocentrisme, la théorie dominante était le géocentrisme.
- D) c'est au XVIII^e siècle qu'est apparue la théorie héliocentrique.

POLITIQUE, ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ

— Question 33

Élections présidentielles françaises :

- A) Léon Gambetta a été le premier président élu au suffrage universel direct.
- B) l'âge minimum pour être candidat est 23 ans.
- C) la campagne électorale officielle s'ouvre 90 jours avant le premier tour des élections.
- D) avant François Hollande, aucun candidat de gauche n'avait gagné une élection présidentielle depuis 1988.

— **Question 34**

Indices boursiers :

- A) le CAC 40 à New York.
- B) le Nasdaq à Francfort.
- C) le Nikkei à Shanghai.
- D) le Dax à Londres.

— **Question 35**

Le Brexit :

- A) a eu lieu à la suite d'un référendum organisé par Theresa May.
- B) a été choisi par 54,9 % des votants.
- C) est une abréviation de « Bruxelles Exit ».
- D) a provoqué la sortie du Royaume-Uni de la zone euro.

— **Question 36**

L'Organisation Internationale de la Francophonie :

- A) regroupe plus de 50 États membres et gouvernements.
- B) a pour unique mission le développement de la langue française.
- C) n'a pas encore été dirigée par une femme.
- D) a eu Léopold Sédar Senghor pour premier Secrétaire général.

— **Question 37**

Ils ont participé aux dernières primaires de la droite et du centre :

- A) Bruno Lemaire.
- B) François Bayrou.
- C) Jean-Frédéric Poisson.
- D) Valérie Pécresse.

— **Question 38**

En 2016, étaient membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole :

- A) l'Irak.
- B) l'Indonésie.
- C) l'Iran.
- D) l'Algérie.

— **Question 39**

Les institutions de la République française :

- A) le Conseil constitutionnel contrôle la conformité de la loi à la Constitution.
- B) un cabinet ministériel est une pièce de l'Élysée qui est réservée aux ministres.
- C) pour constituer un groupe politique au Sénat, il faut réunir au moins 30 sénateurs.
- D) le Congrès du Parlement est la réunion des membres du Sénat et de l'Assemblée nationale.

— **Question 40**

La jungle de Calais :

- A) désigne un camp de migrants installé près du port de Calais.
- C) a compté, à son plus haut niveau, près de 3 000 migrants.
- D) a été démantelée en janvier 2017.
- E) s'est soldée par la répartition des migrants dans près de 30 centres d'accueil partout en France.

— **Question 41**

UBER :

- A) est une société allemande.
- B) est entrée au CAC 40 en 2014.
- C) est présente dans plus de 20 pays dans le monde.
- D) est née en 2000.

— **Question 42**

Monarchies constitutionnelles :

- A) le Danemark.
- B) le Vietnam.
- C) les Pays-Bas.
- D) la Suède.

— **Question 43**

Dispositions prises par François Hollande durant son quinquennat :

- A) le Pacte de responsabilité.
- B) le Contrat de Génération.

- C) le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.
- D) la motion de censure.

— **Question 44**

L'Organisation Internationale du Travail :

- A) a été fondée après la Première Guerre mondiale.
- B) est financée partiellement par l'ONU.
- C) a son siège à New-York.
- D) compte la Chine comme membre permanent.

— **Question 45**

Donald Trump :

- A) représente le camp démocrate américain.
- B) a promis, durant sa campagne, de taxer les importations.
- C) considère l'Alliance atlantique comme obsolète.
- D) souhaite renforcer l'accord de libre-échange avec le Mexique.

— **Question 46**

L'euroscpticisme :

- A) est uniquement présent dans les partis de la droite européenne.
- B) est incarné par des partis souverainistes.
- C) n'a pas de représentant au Parlement européen.
- D) est incarné en Autriche par UKIP.

— **Question 47**

Événements politiques en 2016 :

- A) les ultraconservateurs ont remporté les élections législatives iraniennes.
- B) Aung San Suu Kyi est devenue Présidente de la Birmanie.
- C) les Londoniens ont élu un maire musulman.
- D) Dilma Rousseff a été destituée de la présidence de l'Argentine.

— **Question 48**

Acronymes de partis politiques français :

- A) PRG : Parti Radical de Gauche.
- B) PCF : Parti Communiste Français.
- C) EELV : Europe Environnement Les Verts.
- D) MRC : Mouvement Républicain et Citoyen.

ARTS, LOISIRS, MÉDIAS

— Question 49

Médias télévisuels :

- A) le sigle TNT signifie Télévision Numérique Terrestre.
- B) la chaîne Al Jazeera est basée en Arabie Saoudite.
- C) la Radiodiffusion-Télévision Française a été créée en 1932.
- D) TV5 Monde a subi une cyberattaque de grande ampleur en 2015.

— Question 50

Boxe française :

- A) un coup porté de bas en haut s'appelle un crochet.
- B) pour être déclaré K.O., un adversaire doit rester au sol 10 secondes.
- C) les coups de poing retournés sont interdits.
- D) une des actions défensives est nommée l'absorption.

— Question 51

Diego Velásquez :

- A) a vécu au XVIII^e siècle.
- B) est un peintre baroque.
- C) a peint *Les Minimes*.
- D) a été nommé peintre du roi Philippe IV.

— Question 52

Le théâtre de l'absurde :

- A) apparaît après la Seconde Guerre mondiale.
- B) est influencé par la pensée existentialiste.
- C) idéalise l'humanité.
- D) a pour auteur emblématique Samuel Beckett.

— Question 53

Groupes de rock britanniques célèbres :

- A) Oasis.
- B) Nirvana.
- C) Les Rolling Stones.
- D) Superbus.

— **Question 54**

Fables de La Fontaine et morales :

- A) *Les deux Coqs* : « Tout vainqueur insolent à sa perte travaille ».
- B) *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf* : « Tel est pris qui croyait prendre ».
- C) *La Poule aux œufs d'or* : « Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs ».
- D) *Le Lion et le Rat* : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

— **Question 55**

Ces sports ne sont pas dérivés du football :

- A) la capoeira.
- B) l'ultimate.
- C) le futsal.
- D) le moto-ball.

— **Question 56**

Ils ont peint la guerre :

- A) Otto Dix.
- B) Francisco de Goya.
- C) Pablo Picasso.
- D) Eugène Delacroix.

— **Question 57**

Œuvres de Marivaux :

- A) *La Double Inconstance*.
- B) *Le Jeu de l'amour et du hasard*.
- C) *On ne badine pas avec l'amour*.
- D) *La Vie de Marianne*.

— **Question 58**

Mode :

- A) Coco Chanel a lancé la minijupe.
- B) Tom Ford a été Directeur artistique chez Gucci.
- C) Yves Saint Laurent a créé le tailleur-pantalon pour femme.
- D) John Galliano a été Directeur artistique chez Givenchy.

— **Question 59**

Récompenses cinématographiques :

- A) l'Ours d'or à la Mostra de Venise.
- B) le Cyclo d'or au Festival international du film fantastique de Gérardmer.
- C) le Lion d'or au Festival de Berlin.
- D) les Golden Globes au Festival international du film de Toronto.

— **Question 60**

Prix Nobel 2016 :

- A) le prix Nobel de la paix a été décerné au président du Venezuela.
- B) le prix Nobel de la musique a été remis à Bob Dylan.
- C) le lauréat Juan Manuel Santos a annoncé qu'il allait faire don de ses 900 000 dollars de récompense aux victimes du conflit qui a déchiré son pays.
- D) le prix Nobel de chimie a été attribué à un chercheur français.

— **Question 61**

Jeux de société :

- A) le mah-jong est d'origine japonaise.
- B) le jeu d'échecs est d'origine orientale.
- C) le Monopoly est né pendant les Trente Glorieuses.
- D) le tarot comporte 23 atouts.

— **Question 62**

Histoire de la presse :

- A) *Libération* est né en 1993.
- B) *Le Monde* a été fondé en 1975.
- C) *L'Express* a été créé par Albert Camus.
- D) *Le Canard enchaîné* est centenaire.

— **Question 63**

Composition d'équipes sportives :

- A) 5 joueurs au basketball.
- B) 6 joueurs au volleyball.
- C) 7 joueurs au handball.
- D) 11 joueurs au rugby.

— **Question 64**

Couples célèbres en littérature :

- A) Paul et Virginie, chez Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre.
- B) Valmont et Mademoiselle de Volanges, chez Pierre Choderlos de Laclos.
- C) Rodrigue et Solène, chez Pierre Corneille.
- D) Saül et Ariane, chez Albert Cohen.

— **Question 65**

Localisation de monuments célèbres :

- A) le Taj Mahal en Indonésie.
- B) le Colisée à Athènes.
- C) la Sagrada Família à Madrid.
- D) la petite Sirène à Oslo.

Corrigé

Tableau des bonnes réponses

Questions	Solutions	Questions	Solutions	Questions	Solutions
1	FFVF	23	VVVF	45	FVVF
2	VFFV	24	VFFF	46	FVFF
3	VFFV	25	VFVF	47	FFVF
4	VVVV	26	VVVF	48	VFFV
5	VFFV	27	VFVF	49	VFFV
6	VVVV	28	VFVF	50	FVVV
7	FFFF	29	VVVV	51	FVVF
8	VVVF	30	FVVF	52	VVVF
9	FVVF	31	VFVF	53	VFVF
10	FVVF	32	VFVF	54	VFFV
11	VFVV	33	FFFF	55	VVFF
12	FFFF	34	FFFF	56	VVVV
13	FVFF	35	FFFF	57	VVVF
14	FFFF	36	VFFF	58	FVVV
15	VFVF	37	VFVF	59	FFFF
16	FVFF	38	VVVV	60	FFVV
17	VFFF	39	VFFV	61	FVFF
18	FFFF	40	VFFF	62	FFFV
19	FFFF	41	FFVF	63	VVVF
20	VFVV	42	VFVV	64	VVFF
21	FFVF	43	VVVF	65	FFFF
22	FVFF	44	VVVF		

Anglais



45 minutes

Nouveau : pour la session 2018, la durée de l'épreuve sera de 45 mn (Partie 1 : 30 questions, Partie 2 : 10 questions). Les textes et le nombre de questions seront adaptés à cette durée.

Descriptif de l'épreuve

L'épreuve d'Anglais a pour objectif d'évaluer le niveau de grammaire, de vocabulaire et d'orthographe du candidat, ainsi que son aptitude à la compréhension de la langue écrite.

L'épreuve comporte 2 parties :

1^{re} partie : grammaire et vocabulaire (30 questions)

Dans cette partie, le candidat doit montrer sa richesse dans la langue à travers ses connaissances linguistiques.

2^e partie : 2 textes de compréhension écrite (10 questions)

Cette partie comporte 2 textes extraits d'articles de presse portant sur l'actualité internationale, des faits de société, des analyses d'événements.

L'évaluation de la compréhension de la langue écrite porte aussi bien sur le sens explicite du texte que sur sa signification profonde ou implicite.

Conseils

- Pour bien préparer la première partie de cette épreuve, il faut bien connaître sa grammaire.

Les points suivants peuvent être testés : tous les temps et aspects (formes et usages), les verbes modaux, les formes passives et conditionnelles, les formes interrogatives et négatives, le fonctionnement des adjectifs, adverbess, prépositions, noms (pluriels, composés) et pronoms, les articles, les verbes irréguliers, réguliers et ceux à particule, les mots de liaison et articulateurs logiques entre deux phrases ainsi que toutes les fonctions (comment suggérer, comparer, conseiller, donner son avis, etc.).

Vous pouvez également être testé sur les nombreux « faux amis » existants entre le français et l'anglais.

Vous n'avez que 45 minutes pour toute l'épreuve ; il est donc conseillé de ne passer que 25 minutes sur la partie grammaire. Vous avez ainsi moins d'une minute par question et bien connaître sa grammaire devient un réel avantage.

- Pour la deuxième partie, il faut développer une méthode de lecture efficace car vous ne disposez que de 10 minutes par texte.

Il est conseillé de commencer par lire les questions et ensuite de lire très rapidement le texte pour identifier les sections utiles. Il faut ensuite lire attentivement les sections où se trouvent les réponses afin de déterminer rapidement quelles phrases sont vraies selon le texte.

Il est évident que plus vous lisez d'articles de presse, plus vous écoutez la radio ou les bulletins d'informations en anglais, plus l'accès à ce type de lexique sera facile et, de ce fait, la compréhension des textes rapide.

Nous vous proposons quelques liens utiles ci-dessous :

www.bbc.co.uk/learningenglish

www.theguardian.co.uk

<https://learningenglish.voanews.com>

www.npr.com

<http://learnenglish.britishcouncil.org>

Consignes

Le jour de l'épreuve

Chaque question comporte quatre items, notés **A. B. C. D.**
 Pour chaque item, indiquez si celui-ci est correct ou incorrect sur la grille de réponses en cochant la case sous la lettre V (pour vrai) ou sous la lettre F (pour faux).

Exemples :

3

	V	F
A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4

	V	F
A	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5

	V	F
A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
B	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6

	V	F
A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
B	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
D	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Règle d'attribution des points :

Vous disposez d'un capital de points initial. Chaque erreur entraîne une pénalité (P) qui entame votre capital. Une absence de réponse entraîne une pénalité (p) qui entame aussi votre capital (p est inférieur à P). Enfin, un bonus est attribué si vous répondez correctement aux quatre items d'une même question.

COEFFICIENTS ATTRIBUÉS À CETTE ÉPREUVE

ESDES	ESSCA	IÉSEG
4	3	3

PART I : GRAMMAR AND VOCABULARY

— Question 1

- A) I'm the responsible for human ressources.
- B) I'm the responsible for human resources.
- C) I'm responsible for human ressources.
- D) I'm responsible for human resources.

— Question 2

- A) He runs his own trucking compagny.
- B) There are many insurance compagnies in Paris.
- C) The society he is currently working for has gone bankrupt.
- D) She left the societie to pursue her career in a different field.

— Question 3

- A) She's the prettyest girl I've ever met.
- B) He's most interesting in what you have to say.
- C) She's a lot lovelier in real life than in her pictures.
- D) Of all the sports in the Olympics, which sport is more dangerous?

— Question 4

- A) We are the finance managers' assistants.
- B) I am the finance manager's assistant.
- C) I am the assistant to the finance's manager.
- D) I am the assistance of the finance manager.

— Question 5

- A) It looks like it's going to rain in a minute.
- B) You look as your mother because you've got the same eyes.
- C) You look like your mother because you've got the same eyes.
- D) She's working as a shop assistant at the moment.

— Question 6

- A) I wouldn't have come, had I known.
- B) Had I known, I would have come.

- C) He must have took it.
- D) If I would have known, I wouldn't have come.

— **Question 7**

- A) The direction has not increased the salaries during 5 years.
- B) The direction has not increased the salaries since 5 years.
- C) The management has refused to give the salaries more time off.
- D) The board is composed of 18 members.

— **Question 8**

- A) A lot of myths exist surrounding Coca Cola's recipe.
- B) It exists many countries in the world where people live in poverty.
- C) I would trust their findings, if I were you.
- D) It's a shame more people doesn't come to the exhibition.

— **Question 9**

- A) I am not agree with the new politics of the enterprise.
- B) I am in total disagreement with his vision of the future.
- C) I totally disagree with their marketing approach.
- D) So, if we are all agreed, the vote is unanimous.

— **Question 10**

- A) He's a great deal smarter than I thought he was.
- B) He's a lot more capable that I thought he would be.
- C) There are far more candidates than last year.
- D) She did marginally better in her aptitude tests than the other candidate.

— **Question 11**

- A) How long is a rugby match?
- B) How long have you been seeing someone about your addiction?
- C) How long is the table?
- D) How long time does a lesson usually last?

— **Question 12**

- A) She stopped reading the map to look at the road signs.
- B) Could you avoid to talk at the same time, please?

- C) He stopped to tie his shoelaces.
- D) You keep telling me that story.

— **Question 13**

- A) I was extremely disappointing with my exam results.
- B) He's really annoying me at the moment.
- C) The trip back was exhausted.
- D) That was such hard work. I'm totally exhausted.

— **Question 14**

- A) I haven't been shopping this week so I have very few food left in my fridge.
- B) There were less people than usual at the match.
- C) She has very few patients so she must be a terrible doctor.
- D) The opposition was so strong, there was little chance of us winning.

— **Question 15**

- A) I am working for this firm for 10 years now.
- B) What do you do? I'm working on the new mission my boss gave me.
- C) What are they doing? They're architects.
- D) I must have been working on this assignment for 3 weeks. It's really getting me down.

— **Question 16**

- A) This trousers is fitting me perfectly. I'll take it.
- B) I am loving hamburgers, especially McDonald's.
- C) They don't appreciate me taking time off at the moment.
- D) I was just getting into the shower when the phone started ringing.

— **Question 17**

- A) He's always participating to group work.
- B) She contributed a lot on the project.
- C) The USA consists in 50 states.
- D) I might go with you to the cinema. It depends of the weather.

— **Question 18**

- A) He's a such good negotiator that I think he will win easily.
- B) There were so much people at the event that I couldn't move!
- C) Too few time is spent worrying about simple problems.
- D) I've got so much to do and so little time to do it.

— **Question 19**

- A) Could you type these notes up, please?
- B) Could you write this down, please?
- C) Could you write these informations in the correct column, please?
- D) Could you hand it in when you've finished, please?

— **Question 20**

- A) To drink 1 litre of water is good for you.
- B) Reading much is a good way to learn a language.
- C) Make yourself at home and help yourself to food and drink.
- D) Listening to music helps me to concentrate.

— **Question 21**

- A) I am owning 3 cars and a motorbike.
- B) I am having a party on Saturday.
- C) Have you got time? You seem very busy.
- D) Have you got the time ? My watch has stopped.

— **Question 22**

- A) Sorry I missed your birthday. I'll make it up to you next week, I promise.
- B) You'll have to make up the lessons if you are ill.
- C) You shouldn't make up so many stories, people won't believe anything you say.
- D) They've been arguing for so long, it looks like they'll never make up.

— **Question 23**

- A) Can you pick up me from the station at 6 o'clock, please?
- B) Can you pick up the children from school for me?
- C) Can you pick the children up from school for me?
- D) Can you pick the groceries from the shop for me?

— **Question 24**

- A) The company is doing well and we're making lots of benefits.
- B) One of the benefit of online banking is that you don't need to physically go to your local branch.
- C) I don't think anyone will beneficiate from the new reforms.
- D) A strong online presence can be extremely beneficial for a business.

— **Question 25**

- A) The Renault Twingo is a popular car because it is very economic.
- B) The economical situation in France is alarming.
- C) I studied economy at school so I know who Keynes is.
- D) I always choose economic class when I travel by air.

— **Question 26**

- A) I know of a good teacher who can help you with maths.
- B) I know how to play the piano well.
- C) Did you knew him before coming here?
- D) Could you tell me when you have known him?

— **Question 27**

- A) Have you had a chance to look round the town yet?
- B) Would you like to come round for a couple of drinks?
- C) I play a round of golf every saturday.
- D) He took me a round the company.

— **Question 28**

- A) Are you understanding the headlines in the newspaper?
- B) He repairs computers every day.
- C) What do you think at the moment?
- D) How often do you work late?

— **Question 29**

- A) He mustn't be here because I can't see his car in the car park.
- B) He can't have known, otherwise he would have turned up on time.
- C) He might have had trouble starting his car with all this snow. I'm sure he'll be here soon.
- D) He failed his exam so he mustn't have had time to revise.

— **Question 30**

- A) This is the first time I ever eaten oysters.
- B) Of all the countries in the world, I like France the better.
- C) He's the worth boss I've ever had.
- D) She's the more fascinating woman I've ever met.

— **Question 31**

- A) The company who employed me was very important.
- B) The policeman that we saw in the street is a friend of mine.
- C) Most of the managers which came to the meeting were late!
- D) Who was the man that you were just talking to?

— **Question 32**

- A) I am used to work late, it doesn't bother me.
- B) You'll have to get used to doing your own cooking when you leave home.
- C) He used to work really well but his performance has been getting worse lately.
- D) What did you used to do when you got bad marks?

— **Question 33**

- A) How many money did you earn last month?
- B) Can you learn me how to use Excel? I haven't got a clue.
- C) How often have you been travelling? About 3 months.
- D) This book is pretty rare. It's worth £8,000.

— **Question 34**

- A) I haven't got enough money but I'll just have to make do with what I've got.
- B) The teacher told us to do a lot of research before writing the report.
- C) Can you make an advertising campaign targeting the over 25s, please?
- D) I hate making business with the Americans. All they ever talk about is money.

— **Question 35**

- A) We met each other in the Middle Orient 10 years ago.
- B) It's very different from a country to another.

- C) There were many others people present at the meeting.
- D) Could I have an other coffee, please?

— **Question 36**

- A) If you wasted less time chatting, you would get more work done!
- B) I'll send you a postcard when I'm going to arrive in Belgium.
- C) Fran will call me as soon as the client will arrive.
- D) He wouldn't give me a pay rise unless I agreed to work weekends.

— **Question 37**

- A) In spite of I couldn't go to the party, they had it without me.
- B) Despite evidence to the contrary, they sent the man to prison.
- C) Even though they had worked hard, the boss wasn't happy.
- D) In spite of the terrible weather, the trip to Italy was a success.

— **Question 38**

- A) How much did it cost ? 3 millions of euros.
- B) You say 'the first of July' but you write '1st July'.
- C) What's the percentage ? It's three dot four per cent.
- D) I think 'one thousand seven hundred fifty' is American English.

— **Question 39**

- A) I think we are loosing market shares at the moment.
- B) I can recommend a good doctor to you. He'll help you out.
- C) I'm sorry but I don't have the technics necessary to hit the high notes.
- D) Could you specify whether you have any particular food allergies?

— **Question 40**

- A) How long has it been since you saw him? About 2 hours.
- B) How long did you wait? About 2 hours.
- C) How long have you been waiting? About 2 hours.
- D) How long had you been waiting? About 2 hours.

PART II : READING COMPREHENSION

France’s 100 year-old AZERTY keyboard – the equivalent of the English-language QWERTY – is to be reconfigured after the government ruled that it encourages bad writing.

The AZERTY set-up has infuriated generations of writers, because of labour-creating peculiarities like the need for two strokes to make full-stops and numerals. But official ire is directed less at such inconveniences, and more at certain quirks and oversights which, it says, make it hard to construct proper French. “Today it is practically impossible to write French correctly using a keyboard that has been bought in France,” the ministry intones. “More surprisingly, certain European countries like Germany and Spain respect French writing better than the French are able to – because their keyboards permit it!”

Paris-based consultancy AFNOR to draw up a list of recommendations by the summer. The aim is to produce a new standard keyboard that will gradually replace the many varieties of AZERTY currently on the market.

AZERTY was introduced as a French adaptation of the original QWERTY keyboard on US typewriters at the start of the 20th Century. The main problem identified by the culture ministry is the difficulty for French writers to use “certain accented characters – and especially in upper-case”. Some common lower-case accented letters – like é (e-acute) and è (e-grave) – have dedicated keys on AZERTY. The letter ù (u-grave) also has its own key, even though it is used in only one word in the entire French language – où, meaning where. But other accented letters are harder to compose. And accented capital letters require manoeuvres of which, according to the ministry, most people are unaware.

This ignorance, and the consequent growing disuse of accented capitals, has given rise to the widespread belief that good French does not need them. Most people think that ignoring an accent on a

capital letter is acceptable. Not so! says the culture ministry, pointing out that both the Academie Francaise and the National Print have issued guidelines urging the use of accents on capitals.

One thing the recommendations are unlikely to change is the AZERTY configuration itself – this despite the fact that most agree it is ergonomically disastrous.

No-one knows who first devised AZERTY, but it took hold in the last decade of the 19th Century. It is a lightly modified version of the QWERTY keyboard which was patented in the US 20 years earlier. Over the years different analysts have pointed out that the lay-out makes little sense for French. The home-row (or middle letter-bar – the most accessible) contains too many uncommon letters ; and the left hand is over-used. Plus there is the nonsense of having to go into upper-case mode to write full-stops and numbers.

As early as 1907 an alternative arrangement was proposed (ZHJAY). Today some enthusiasts are pushing for another (BEPO). But writing habits are by now too deeply ingrained. Some changes are coming, but A-Z-E-R-t-Y is most likely here to stay.

By Hugh Schofield BBC News, Paris
21 January 2016

Les affirmations suivantes sont-elles ou non incluses dans le texte ?

— Question 41

- A) The French keyboard is not adapted to the written language.
- B) Other nationalities find the French keyboard impossible to use.
- C) Standard French keyboards will be replaced before the summer.
- D) It's easier to write French if you have an Italian keyboard.

— Question 42

- A) In French, you must put accents on capital letters.
- B) It's not possible to write capital letters with accents on a French keyboard.

- C) There are multiple versions of the AZERTY keyboard.
- D) AFNOR has told the government to change its keyboard this summer.

— **Question 43**

- A) The letter ù has a dedicated key but corresponds to only one word in the French language.
- B) Most people don't know how to write capital letters with accents on them.
- C) The Academie Francaise has imposed the use of upper case accents in France.
- D) The National Print has given clear indications about the use of accents on capital letters.

— **Question 44**

- A) The French keyboard is largely based on the American keyboard.
- B) The French keyboard is economically disastrous.
- C) The AZERTY keyboard makes sense to French people.
- D) Most of the common letters are to be found in the middle.

— **Question 45**

- A) You can't write full stops in lower case mode.
- B) When you type in French, you don't use the right hand as much as the left hand.
- C) An alternative keyboard, using the letters BEPO, was proposed at the beginning of the century.
- D) Some people are keen on changing the keyboard and using another configuration of letters.

India caste unrest : 'Ten million without water' in Delhi

More than 10 million people in India's capital are without water despite the army regaining control of its key water source after protests, officials say.

On Friday, sixteen people were killed and hundreds hurt in three days of riots after the Munak canal, the city's main water source which supplies around three-fifths of water to Delhi's 16 million residents, was seized by Jat community protesters demanding more government jobs. Keshav Chandra, head of Delhi's water board, told the BBC it would take "three to four days" before normal supplies resumed to affected areas. Mr Chandra said that prior warnings meant that people had managed to save water, and tankers had been despatched to affected areas of the city, but that this would not be enough to make up for the shortfall.

Schools in the city were also closed after supplies from the canal were sabotaged during the protests leading to the army taking control of parts of the canal on Monday morning. However, repairs are expected to take time.

Protesters went on the rampage despite a curfew and the deployment of the army, which is reported to have opened fire on them in the districts of Rohtak and Jhajjar. Sanjoy Majumder said protesters had created road blocks "effectively encircling Delhi".

The land-owning Jat community is relatively affluent and has traditionally been seen as upper caste. They are mainly based in Haryana and seven other states in northern India. Comprising 27% of the voters in Haryana and dominating a third of the 90 state assembly seats, they are a politically influential community. Seven of the 10 chief ministers in Haryana have been Jats. They are currently listed as upper caste but the demonstrators have been demanding inclusion in caste quotas for jobs and education opportunities that have been available to lower castes since 1991.

In March 2014 the Congress-led national government said it would re-categorise Jats as Other Backward Castes (OBC), opening the

way to government job quotas. But India's Supreme Court ruled in 2015 that the Jats were not a backward community. As jobs have dried up in the private sector and farming incomes have declined, the community has demanded the reinstatement of their backward caste status to enable them to secure government jobs.

Haryana state minister Ram Bilas Sharma said the situation was returning to normal, traffic had resumed on national highways and that railway lines between Delhi and the cities of Jaipur and Chandigarh had reopened.

India's federal government has said it will set up a top-level committee to look into the grievances of Jats. Mr Sharma also confirmed that the government would introduce a bill on reservations and quotas for the Jat community in the next assembly session, although he did not say when that would be.

Adapted from bbc.co.uk
22nd February 2016

Les affirmations suivantes sont-elles ou non incluses dans le texte ?

— Question 46

- A) Water trucks will be able to supply the water to the 16 million people.
- B) People managed to save water because they knew about the problem beforehand.
- C) The army killed sixteen people and wounded hundreds more.
- D) The army has assured the authorities that the canal will soon be repaired.

— Question 47

- A) The demonstrators have blocked the neighbouring state of Haryana.
- B) Around a quarter of the people who vote in Haryana are Jats.
- C) 70% of Haryana's ministers are or were Jats.
- D) Delhi is not next to Haryana state.

— **Question 48**

- A) The Jats are quite rich and own a lot of land.
- B) The Jats want to be able to have access to jobs reserved for other castes.
- C) The Jats were categorised as a backward community before.
- D) The Jats belong to the lower castes.

— **Question 49**

- A) The Jats have backward caste status.
- B) The situation will be normal in 2 weeks' time said one official.
- C) Because of the caste system, the Jats are being excluded.
- D) The government says it will introduce a law on quotas for the Jats in a future parliamentary session.

— **Question 50**

- A) The prime minister of Delhi is Ram Bilas Sharma.
- B) The Jats are not happy with their current classification under the caste system.
- C) The Jats didn't formerly belong to the caste system.
- D) The Jats are, for the most part, farmers.

Corrigé

Tableau des bonnes réponses

Questions	Solutions	Questions	Solutions	Questions	Solutions
1	FFFV	21	FVVV	41	VFFF
2	FFFF	22	VVVV	42	VFVF
3	FFVF	23	FVVF	43	VVVF
4	VVFF	24	FFFV	44	VFFF
5	VFVV	25	FFFF	45	VVVF
6	VVFF	26	VVFF	46	FVFF
7	FFFV	27	VVFF	47	FVVF
8	VFVF	28	FVVF	48	VVVF
9	FVVV	29	FVVF	49	FFVV
10	VFVV	30	FFFF	50	FVFF
11	VVVF	31	FVVF		
12	VFVV	32	FVVF		
13	FVVF	33	FFFV		
14	FFVV	34	VVFF		
15	FFFV	35	FFFF		
16	FFVV	36	VFFV		
17	FFFF	37	FVVV		
18	FFFV	38	FVVF		
19	VVVF	39	FVVF		
20	FFVV	40	VVVV		